



HAL
open science

Lycée Bellevue au Mans : évaluation du potentiel archéologique (Sarthe)

Hugo Meunier

► **To cite this version:**

Hugo Meunier. Lycée Bellevue au Mans : évaluation du potentiel archéologique (Sarthe). [Rapport de recherche] CAPRA. 2013. halshs-01717804

HAL Id: halshs-01717804

<https://shs.hal.science/halshs-01717804>

Submitted on 26 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sarthe, Le Mans,

Lycée Bellevue

Évaluation du potentiel archéologique

Par

Hugo Meunier

CAPRA
CERAM - Rue Charles Gounod
72700 Allonnes
Tél. 02 43 80 68 31
Fax 02 43 43 94 65
asso.capra@association-capra.com

Janvier 2013

Sommaire

I. Introduction	5
1. Fiche signalétique	6
2. Mots-clefs des thesaurus	7
3. Remerciements	8
4. Avertissements	9
II. Étude documentaire	11
1. Contexte géographique et géologique	12
1.1. Localisation et implantation topographique	12
1.2. Substrat géologique	12
2. Historique	13
2.1. Fondation de la basilique Saint-Vincent (572 ap. J.-C.)	13
2.2. Spoliation des biens de l'abbaye (VIII ^e siècle)	13
2.3. Restauration du monastère sous l'épiscopat d'Aldric (832-857)	14
2.4. Incursions vikings et bretonnes (IX ^e siècle)	15
2.5. Un témoignage de la vie monastique à l'abbaye Saint-Vincent (fin du IX ^e siècle)	15
2.6. Nouvelles spoliations des terres de l'abbaye (fin du X ^e siècle)	16
2.7. Avesgaud et Gervais de Château-du-Loir restaurent l'abbaye (début du XI ^e siècle)	16
2.8. Développement du bourg et création de la paroisse Saint-Vincent (XI ^e -XII ^e siècles)	17
2.9. La question de l'exemption et des privilèges	18
2.10. L'abbaye Saint-Vincent pendant la guerre de Cent Ans (XIV ^e -XV ^e siècles)	19
2.11. Philippe de Luxembourg et la réforme calixtienne	20
2.12. L'abbaye mauriste (1636-1763)	21
2.13. La Révolution : vente des Biens nationaux et installation d'une caserne militaire (1791-1816)	23
2.14. Le séminaire diocésain (1816-1906)	24
2.15. Les archives départementales (1911-1937)	25
2.16. L'hospice départemental des vieillards (1924-1954)	26
2.17. De l'internat de jeunes filles au lycée mixte (à partir de 1954)	26
3. Microtopographie de l'enclos	28
3.1. Les enclos	28
3.1.1. L'enclos de l'abbaye	28
3.1.2. Le grand clos	29
3.2. Le porche d'entrée	30
3.3. L'église abbatiale	30
3.4. Le carré claustral	33
3.5. Les bâtiments de la cour est	33
3.6. Le logis « dit abbatial »	34
3.7. Les dépendances	34
3.8. L'église paroissiale Notre-Dame	34
3.9. Les cimetières	35
4. Données archéologiques dans l'emprise du Lycée	36
4.1. Découvertes de monnaies romaines au XIX ^e siècle	36

4.2. Découverte de sarcophages et d'éléments lapidaires lors de la destruction de la chapelle du XIX ^e siècle	36
4.3. Mis au jour d'ossements humains dans la cour nord en 1924 et dans les années 1990	36
4.4. Fouille d'une partie de la cour nord, dirigée par Julien Chappée en 1925	37
4.5. Mis au jour d'une fosse antique, rue des Maillets	38

III. Évaluation du potentiel archéologique **39**

1. Puissance stratigraphique **40**

2. Analyse du potentiel (fig. 27) **41**

2.1. Période antique	41
2.2. Période médiévale et moderne	41
2.3. Les espaces funéraires (fig. 26)	42
2.4. Le bâti	43

3. Conclusion **44**

Sources **45**

Sources manuscrites	45
Archives départementales de la Sarthe	45
Bibliothèque municipale du Mans	45
Sources iconographiques	45
Archives départementales	45
Bibliothèque municipale du Mans	45
Archives de la Défense	46
Bibliothèque nationale de France	46
Sources imprimées	46

Bibliographie **48**

IV. Figures **51**

Table des figures **52**

V. Sondages géotechniques **85**

I. Introduction

1. Fiche signalétique

IDENTITÉ DU SITE

Région : Pays de la Loire ;

Département : Sarthe ;

Commune : Le Mans ;

Lieudit : Lycée Bellevue ;

Code Insee : 72181

Cadastre : 2006 181 BE 1 ; 181 BE 601 ; 181 BE 198

Coordonnées Lambert II étendu : X : 440 806 ; Y : 2 336 973 ; Z : 50 m (moyenne) ;

Propriétaire du terrain : Région des Pays de la Loire ;

Protection juridique : Monument historique ;

Nature de l'aménagement : extension du Lycée ;

Maître d'ouvrage : Région des Pays de la Loire ;

OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Opérateur chargé de la réalisation de l'opération : CAPRA ;

Responsable scientifique : Hugo Meunier ;

Organisme de rattachement : CERAM, rue Charles Gounod, 72700, Allonnes

Date d'intervention : Décembre 2012 - Janvier 2013 ;

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU RAPPORT

Année : 2013 ;

Auteurs : Hugo Meunier ;

Titre : Lycée Bellevue : évaluation du potentiel archéologique ;

Nombre de volumes : 1 ;

Nombre de pages : 93 ;

Nombre de figures : 30 ;

Nombre d'annexes : 5 ;

2. Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
- Paléolithique inférieur
- Paléolithique moyen
- Paléolithique supérieur
- Mésolithique et Epipaléolithique

- Néolithique ?
- Néolithique ancien
- Néolithique moyen
- Néolithique récent
- Néolithique final/Chalcolithique

- Protohistoire ?
- âge du Bronze
- Bronze ancien
- Bronze moyen
- Bronze final

- âge du Fer
- Hallstatt ou premier âge du Fer
- La Tène ou deuxième âge du Fer

- Antiquité romaine
- République romaine
- Empire romain
- Haut-Empire
- Bas-Empire

- Epoque médiévale
- Moyen Age inférieur Haut Moyen Age
- Moyen Age classique
- Bas Moyen Age
- Renaissance

- Temps modernes
- Ere industrielle
- Epoque contemporaine

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire

- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine

- Foyer
- Fossé, fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe ?
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgie
- Artisanat
- Autre : casernement?

Mobilier

- Industrie lithique
- Macro-outillage
- Industrie osseuse
- Céramique
- Reste végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre

- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre : terre cuite architecturale

Etudes annexes

- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation/restauration
- Autre

3. Remerciements

Il faut saluer l'initiative de la Région des Pays de la Loire et du Service régional de l'archéologie qui ont commandité cette enquête menée durant les études de faisabilité et en amont des opérations de terrain. Au Mans, les risques archéologiques ont rarement été anticipés de la sorte. Pour toutes ces raisons, la Région s'honore d'avoir financé une telle approche.

Ma gratitude revient donc à Jocelyn Martineau, qui a conseillé cette étude, à Jean Williamson, ainsi qu'à toute son équipe pour avoir répondu à mes nombreuses questions et cherché une partie des documents nécessaires à mes investigations.

Pour son aide précieuse et ses conseils toujours avisés, je tiens à remercier tout particulièrement André Lévy, qui étudie l'histoire de l'abbaye Saint-Vincent depuis de nombreuses années. Merci également à la Provisoire du Lycée Bellevue, pour avoir accepté de m'ouvrir les portes de son établissement.

Enfin, je dois à Pierre Chevet et Alain Valais, des informations de première main concernant les diagnostics réalisés par l'INRAP à proximité du Lycée : merci à eux.

4. Avertissements

L'étude, financée par la Région des Pays de la Loire, a pour objectif l'évaluation du potentiel archéologique dans l'emprise du Lycée Bellevue au Mans (fig. 1, 2 et 3). Elle se fonde sur toute la documentation disponible, ancienne et contemporaine : bibliographie, plans anciens, photographies aériennes, découvertes archéologiques, prospection sur le terrain, données géologiques, sources textuelles et iconographiques. L'accent est toutefois placé sur l'évolution matérielle du site et sur les informations spatialisées. Ainsi, il n'est pas question d'écrire une nouvelle histoire de l'abbaye, mais bien d'établir une réflexion sur le potentiel archéologique pouvant guider les aménagements futurs au sein du Lycée.

Cette évaluation est toujours très complexe à réaliser car nos données sont lacunaires et parfois biaisées. Si nous pouvons affirmer avec certitude certains éléments de l'enquête, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il s'agit d'un état des connaissances lié aux sources disponibles. L'auteur de la présente étude ne pourra être tenu responsable d'une découverte archéologique notable et imprévisible compte tenu de la documentation existante au moment de l'étude.

II. Étude documentaire

1. Contexte géographique et géologique

1.1. Localisation et implantation topographique

Le site de l'abbaye Saint-Vincent, devenu le Lycée Bellevue, est implanté sur le plateau de Sargé qui domine la Sarthe, à cet endroit, d'une cinquantaine de mètres (fig. 22). L'emplacement est stratégique puisqu'il surplombe la cité, distante d'environ 500 m, et se trouve à la rencontre de deux axes majeurs de sortie de ville : la voie vers le nord de la Sarthe (aujourd'hui rue du Tertre Saint-Laurent) et la voie vers Chartres (rue des Maillets).

1.2. Substrat géologique

Selon la carte géologique, le site est caractérisé par des formations sableuses du Cénomaniens supérieur (C2b)¹. Les huit sondages géotechniques, réalisés au sein du Lycée, ont surtout montré la présence de différentes couches argileuses qui reposent sur des marnes à *ostrea biauriculata* et sur un grès vert glauconieux rencontré entre 6 et 10 m de profondeur (fig. 24 et annexes).

¹ - Notice de la carte géologique au 1/50 000, BRGM, feuille XVII-19, Le Mans, p. 6.

2. Historique

2.1. Fondation de la basilique Saint-Vincent (572 ap. J.-C.)

En 572, l'évêque du Mans Domnole fonda *extra muros* une basilique pour abriter les reliques de Saint-Vincent². L'établissement était richement doté et l'évêque de Paris saint Germain était présent lors de la dédicace. Plus tard, en 581, la basilique reçut également le titre de saint Laurent comme le monastère parisien que Domnole avait dirigé³. Avec Saint-Calais, la basilique Saint-Vincent est l'une des premières abbayes installées dans le Maine. Cette fondation s'inscrit dans le processus de christianisation de l'espace urbain qui toucha la plupart des chefs-lieux de cité en Gaule. D'après le testament de l'évêque Bertrand, Domnole se fit inhumer dans la basilique Saint-Vincent : un grand nombre de ses successeurs choisirent ce même lieu de sépulture⁴. Entre temps, l'évêque avait été élevé au statut de saint. Comme ce fut le cas autour de la basilique des Saints-Apôtres (Saint-Victeur) où étaient enterrés les premiers évêques du Mans, une petite aire funéraire dut certainement se développer autour du monastère.

La localisation précise de l'édifice n'est pas connue avec certitude. Toutefois l'église romane s'implante souvent au même emplacement que la basilique du haut Moyen Âge (fig. 23). Au Mans, il en est ainsi pour les basiliques Saint-Victeur, Saint-Julien et Saint-Pavin-des-Champs, dont les vestiges ont été dégagés au XIX^e siècle⁵. Si l'on suit ce schéma l'église devait se trouver dans la cour nord de l'actuelle parcelle BE 1 (fig. 3), mais un emplacement plus proche de la voirie n'est pas à exclure.

2.2. Spoliation des biens de l'abbaye (VIII^e siècle)

La prise de pouvoir des Carolingiens à partir de 715 annonça la mainmise des Pippinide sur le patrimoine foncier de l'église. Ainsi, les *Actes des évêques du Mans (Actus)*, rédigés au milieu du IX^e siècle, relatent que le comte du Maine Roger, qui avait été nommé par Pépin II, s'arrogea le contrôle de l'évêché du Mans à partir de 721⁶. Roger s'était en effet

2 - « *Hic ergo beatus Domnolus pontifex monasteriolum, in honore sanctorum martirum Christi Vincentii et Laurentii, juxta urbem constituit* ». S. Menjot d'Elbenne (éd.), R. Charles, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, Ordre de Saint-Benoît*, Mamers-Le Mans, 1886, n° 1.

3 - Biarne J., « Le Mans (annexe : Jublains) », dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. V : Province ecclésiastique de Tours*, Pietri L., Biarne J. (dir.), Paris, 1987, p. 53.

4 - « *basilicae domni Vincentii ubi sanctus Domnolus episcopus requiescit* ». *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 6.

5 - Biarne J., « Le Mans, les restes supposés des édifices paléochrétiens », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France. Sud-Ouest et Centre*, Barruol G. (dir.), t. 2, Paris, 1996, p. 254-259.

6 - Busson G., Ledru A. (éd.), *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, Le Mans, 1901 (Archives historiques du Maine, t. II), p. 244.

rallié à Charles Martel entre 715 et 722 et profita de la lutte entre Neustriens et Pippinides pour se positionner sur l'évêché du Mans, ô combien stratégique. Roger remplaça l'évêque Herlemond I^{er}, partisan des Neustriens, par un duo composé de Béraire II et de fils *Charivarius*⁷. Le peuple (*populus*) protesta et Roger dut placer sur le siège épiscopal, vers 731-732, un autre de ses fils, Gauziolène. L'archevêque de Tours, qui devait soutenir le parti neustrien, avait refusé de le consacrer, et il fallut faire appel au métropolitain de Rouen, Hugo, neveu de Charles Martel. La plupart des historiens estiment que Roger et ses fils spolièrent une grande partie des biens de l'abbaye Saint-Vincent. Rappelons toutefois que les *Actes des évêques du Mans* furent rédigés pour légitimer et affirmer la propriété foncière de l'Église du Mans. Mais même si le propos est probablement exagéré, il y avait sans nul doute une part de vérité dans ce discours.

Sous le règne de Charlemagne, vers 776-777, l'abbaye fut confiée à l'évêque du Mans et devint un monastère épiscopal⁸. Ainsi, il n'y avait plus vraiment de distinction entre les terres appartenant à l'évêché et celles autrefois détenues par l'abbaye⁹. Ce n'était aucunement un gage de protection vis-à-vis du pouvoir laïc : en 786 Charlemagne contraignit l'évêque Mérole à concéder en précaire un domaine de l'abbaye à un laïc nommé Wilibert¹⁰.

2.3. Restauration du monastère sous l'épiscopat d'Aldric (832-857)

Aldric accéda à l'épiscopat manceau le 9 novembre 832. C'était un proche de Louis Le Pieux dont il fut le confesseur. Auparavant, il était dignitaire de la cathédrale de Metz, alors berceau de la réforme canoniale. En novembre-décembre 832, des *missi dominici* de Louis le Pieux furent envoyés au Mans pour vérifier si l'abbaye de Saint-Vincent appartenait au fisc royal ou à l'évêché, preuve que les terres du monastère avaient certainement été confisquées par le comte ou qu'il régnait une certaine ambiguïté¹¹. Finalement l'évêque obtint gain de cause. La même année, une femme dénommée Betha vendit à l'abbaye une partie de ses biens situés à Souillé et dans d'autres localités de la Sarthe¹². Ainsi, le monastère se reconstituait une assise foncière avec le soutien de cet évêque réformateur.

Les *Actus* décrivent Aldric comme un grand bâtisseur. Après le *claustrum* des chanoines, la cathédrale et le monastère Sainte-Marie, ce fut au tour de l'abbaye Saint-Vincent¹³. Aldric fit refaire la toiture de l'église (*teguminibus*), réparer les bâtiments conventuels à l'intérieur et à l'extérieur et fit bâtir au nord de l'église un cloître (*claustrum monachorum*)¹⁴.

7 - Doumerc F., *Essai de construction d'un espace princier : l'exemple des Rorgonides dans le monde franc puis dans le royaume de France et ses marges (vers 600-vers 1060)*, Université du Maine, thèse de 3e cycle, 2010, t. 1, p. 13-27.

8 - Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis, ou second cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, Paris, 1968, p. 9-10.

9 - Louise G., *La seigneurie de Bellême : Xe-XIIIe siècles : dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine, à la charnière de l'an mil*, Flers, 1992-1993, t. 1, p. 283.

10 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 7. Cf. Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis...*, *op. cit.*, p. 10.

11 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 10.

12 - Weidemann M. (éd.), *Geschichte des Bistums Le Mans von der Spätantike bis zur Karolingerzeit : Actus pontificum cenomannis in urbe degentium und Gesta Aldrici*, Mainz, 2002, t. 2, n° 10, p. 213-215.

13 - Le Maître P., « L'œuvre d'Aldric du Mans et sa signification (832-857) », *Francia*, 8, p. 51.

14 - Charles R., Froger L. (éd.), *Gesta domni Aldrici, cenomannicae urbis episcopi a discipulis suis*, Mamers, 1889, p. 73.

L'antique basilique était donc toujours debout. Le monastère semblait toutefois dépeuplé ; Aldric installa de nouveaux moines et restaura la vie régulière.

Aldric fut enterré dans la basilique Saint-Vincent. Avant lui, deux autres prélats, tous deux nommés Francon, avait fait le même choix en 816 et 832¹⁵. L'évêque Roger et Mainard furent également inhumés dans la basilique. L'abbaye Saint-Vincent est donc toujours un lieu de sépulture privilégié pour les dignitaires de l'Église du Mans.

2.4. Incursions vikings et bretonnes (IX^e siècle)

Le monastère, situé en marge de l'agglomération, dut probablement subir les attaques conjuguées des Bretons et des Vikings. Le roi breton Nominoë se présenta avec son armée devant la ville du Mans en 844 et 850. Ensuite, ce fut au tour des Vikings qui pillèrent la ville en 866. Suite à cette incursion, Charles le Chauve ordonna la mise en défense de la cité¹⁶. Après une longue période d'accalmie, un groupe de vikings s'attaqua à la ville en 886, mais il fut tenu en échec¹⁷. En vérité, dans les *Annales de Saint-Bertin* comme dans les *Actes des évêques du Mans*, rien n'est dit sur le sort de l'abbaye Saint-Vincent. A-t-elle vraiment été détruite ? Nous n'en savons rien et il faut se garder d'exagérer les destructions matérielles engendrées par ces incursions. En revanche, les domaines fonciers du monastère éloignés de la ville du Mans furent sans doute désorganisés. En 873, une charte de Charles le Chauve, confirme à l'évêque du Mans les possessions de l'abbaye dans le Maine : il n'est question que de chanoines et non de moines¹⁸.

2.5. Un témoignage de la vie monastique à l'abbaye Saint-Vincent (fin du IX^e siècle)

Un document très intéressant republié récemment par M. Parisse relate l'histoire d'un moine du Mans, nommé Rigran, converti à la vie et aux coutumes des chanoines pendant l'épiscopat de Roger (859-880)¹⁹. Son oncle, Ours, chanoine de la cathédrale du Mans, souhaitait lui transmettre sa prébende avec l'accord de l'évêque. Mais la cathédrale n'avait pas d'école et il fut envoyé dans un monastère épiscopal pour parfaire son éducation. Le texte ne dit pas quel était ce monastère : il n'y avait que deux possibilités : soit La Couture, soit Saint-Vincent. M. Parisse penche davantage pour l'abbaye Saint-Vincent où se trouvait donc un maître des écoliers qui « était aussi abbé du monastère ». Rigran voulut devenir moine conformément au vœu de son père sur son lit de mort. L'évêque s'étonna et la famille du jeune homme fit pression pour qu'il changeât de décision : comment pouvait-on se retirer du monde, préférer l'austérité d'une vie de moine au statut canonial ? Après la mort

15 - *Actus pontificum cenomannis...*, *op. cit.*, p. 292.

16 - Grat F., *Annales de Saint-Bertin*, Paris, 1964, p. 166-167.

17 - Abbon, *De bello parisiacae urbis*, t. 1, p. 645-659.

18 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 11.

19 - Parisse M., « Être moine ou chanoine à la fin du IX^e siècle », dans *Au cloître et dans le monde : femmes, hommes et sociétés*, Henriot P. et Legras A.-M. (éd.), Paris, 2000, p. 91-101.

d'Ours, Rigran, qui entre-temps était devenu sous-diacre, décida finalement de devenir chanoine sous la contrainte de Liétad et d'Amauri, ses oncles.

Si le monastère dont il est question est bel et bien l'abbaye Saint-Vincent, ce texte est fondamental : il montre que le monastère s'est maintenu malgré les incursions scandinaves et bretonnes. Il nous apprend surtout que la communauté suivait une vie régulière²⁰ et que l'abbaye était un centre d'enseignement.

2.6. Nouvelles spoliations des terres de l'abbaye (fin du X^e siècle)

A la fin du X^e siècle, l'évêché du Mans était toujours au cœur des luttes d'influence entre les grandes familles du Maine. Sigefroy (971-997), devenu évêque du Mans par simonie, dota son fils Aubry en spoliant les biens ecclésiastiques, en particulier ceux de l'abbaye Saint-Vincent. Selon les *Actus*, il mit la main sur les domaines de Sarcé et de Coulangé et fit rédiger un faux, stipulant qu'il avait acheté ces terres pour une somme de 18 livres²¹. L'abbaye s'en trouva ruinée.

2.7. Avesgaud et Gervais de Château-du-Loir restaurent l'abbaye (début du XI^e siècle)

La restauration de l'abbaye se fit en deux étapes et fut l'œuvre de la famille de Bellême qui cherchait à asseoir son autorité sur la ville du Mans.

Avesgaud succéda à son oncle Sigefroy sur le siège épiscopal. Selon sa notice des *Actus*, Avesgaud consacra l'église Saint-Vincent²² et donna à l'abbaye le domaine du Breuil²³. Cet évènement n'est pas daté mais la donation eut lieu en même temps que la consécration. Hors les *Actus* contiennent également la charte par laquelle l'évêque fit don de ce domaine, auquel s'ajoutait la *villa* de Coulaines et de Courteille²⁴. Parmi les témoins figure un certain *Hildebertus*, chanoine de la collégiale Saint-Léonard à Bellême ; or cette collégiale reçut les reliques de Saint-Léonard entre 1023 et 1027, ce qui constitue notre *terminus post quem*. La charte fut naturellement rédigée avant la mort d'Avesgaud en 1036 et l'on remarque que Guillaume I^{er} de Bellême n'est pas présent au bas de l'acte : il était sans doute mort et son décès est généralement situé entre 1027 et 1035. Par conséquent, nous pensons, en suivant A. Chedeville et G. Louise que la dédicace de Saint-Vincent eut lieu autour de 1030 et non de l'an mil. Cette nouvelle consécration indique une reconstruction au moins partielle de l'église abbatiale : il s'agissait, en grande partie, de l'église romane qui est encore figurée

20 - Le texte affirme que Rigran avec les autres moines « maintint dans le monastère la discipline et la conduite de la règle ».

21 - *Actus pontificum cenomannis...*, *op. cit.*, p. 354.

22 - « *Broilum de Coloniis donavit Sancto Vincentio episcopus Avesgaudus, quando dedicavit ipsam Sancti Vincentii ecclesiam* ». *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 62.

23 - Le Breuil, commune de Saint-Pavace, Sarthe.

24 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 12.

sur les dessins de 1695 (fig. 17, voir aussi fig. 14).

Gervais de Château-du-Loir succéda lui aussi à son oncle Avesgaud et poursuivit le processus de restauration de l'abbaye en rétablissant la régularité monastique et en installant son neveu à sa tête²⁵. Il restitua les églises de Sarcé et de Coulongé²⁶. Il donna également des terres, des vignes et des dîmes situées au nord-est du Mans, ainsi qu'à Coulaines et à proximité du Montbarbet²⁷. Avec l'accord des chanoines, il attribua aux moines de Saint-Vincent une prébende de la cathédrale, car l'abbaye était le lieu de sépulture des évêques et des chanoines de Saint-Julien²⁸.

Tout au long des XI^e et XII^e siècles, profitant de l'élan de la réforme, l'abbaye Saint-Vincent reçut de nombreuses donations et se constitua un véritable empire foncier autour du Mans et dans le nord du Maine, entre la Sarthe et l'Huisne, c'est-à-dire dans le Saosnois et sur les terres de la seigneurie de Bellême. Pour apprécier l'étendue de ces domaines, le lecteur pourra consulter les travaux d'André Chedeville²⁹. Les chercheurs s'accordent pour fixer l'apogée de cette puissance foncière vers 1250. L'abbaye possédait sans doute une soixantaine d'églises dans le Maine et entre 5000 et 7000 hectares de terres, chiffre avancé avec prudence par A. Chedeville³⁰. En 1329, les revenus nets dégagés par l'abbaye s'élevaient à 700 livres³¹.

2.8. Développement du bourg et création de la paroisse Saint-Vincent (XI^e-XII^e siècles)

Dans le même temps, un bourg se développe autour de l'abbaye et le long de la rue Saint-Vincent qui mène à la porte nord du *castrum*. La notice des *Actus* de l'évêque Gervais, situe l'abbaye proche les faubourgs de la cité (*proxime suburbio civitatis*) et non uniquement à l'extérieur des murs (*extra muros civitatis*) comme c'était le cas dans les actes précédents³². La rue Saint-Vincent est citée au XI^e siècle : *vicus qui Sancti Vincentii vel Sancti Audoeni dicitur*³³. Avec la rue de la Vieille-Rome, actuelle rue des Chanoines, et la rue Héraud, c'est le premier toponyme de voie attesté au Mans.

À l'extérieur de la cité, le réseau paroissial se mit en place. Ainsi vers 1070, Robert Le Clerc remit à l'abbé de Saint-Vincent l'église paroissiale Notre-Dame située *juxta S. Vincentium* ainsi que l'école et les revenus de sa prébende issus de moulins sur la Sarthe³⁴. Cette église, distincte de l'abbatiale, se trouvait au niveau de la rue de l'Enclos, elle fut

25 - Il est également nommé Avesgaud.

26 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 62.

27 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 62. Le Montbarbet est une fortification attribuée à Guillaume de Normandie au XI^e siècle. Elle était située au sud de l'abbaye.

28 - *Ibid.*

29 - Chedeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis, ou second cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, Paris, 1968, p. 48-70.

30 - *Ibid.*, p. 70.

31 - Longnon A. (éd.), *Pouillés de la Province de Tours*, Paris, 1903, p. 59.

32 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 62.

33 - *Actus pontificum cenomannis...*, *op. cit.*, p. 380.

34 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 32.

détruite vers 1792 (fig. 14).

L'abbaye possédait plusieurs maisons dans le haut de la rue Saint-Vincent et en face l'abbaye dans l'actuelle rue du Tertre Saint-Laurent. Le bourg était partagé entre l'abbaye et le chapitre cathédral qui avait acquis du comte du Maine, au début du XII^e siècle, les terrains et la juridiction autour de la motte du Montbarbet³⁵. L'abbé avait également un fief dans cette rue Saint-Vincent comme le prouve un acte de 1263 : *domum, quam habent in vico Sancti-Vincentii, in feodo abbatis Sancti Vincentii*³⁶. Cette juridiction avait été concédée par le comte du Maine Hélie en 1099, en dédommagement des destructions engendrées par le siège de la motte du Montbarbet : *pro dampnis et importunitatibus que eis feci in Montis Barbati obsidione*³⁷.

Malgré l'émergence du bourg, l'abbaye Saint-Vincent ne parvint jamais à concurrencer la cité où se trouvaient concentrés les pouvoirs comtal, épiscopal et capitulaire, de sorte que l'agglomération échappa à la partition bipolaire caractéristique de nombreuses *civitates* à cette époque.

2.9. La question de l'exemption et des privilèges

Pour André Chedeville et Daniel Pichot, l'abbaye Saint-Vincent ne fut jamais exemptée de l'ordinaire³⁸. Durant la visite du pape Urbain II dans l'Ouest de la France en 1096, les abbayes mancelles ne reçurent aucun privilège contrairement à Marmoutier et à la Trinité de Vendôme. Sur le compte de décimes de 1329, l'abbaye Saint-Vincent n'apparaît pas parmi les établissements exempts et dépendant directement du Saint-Siège (*nullo medio pertinentis*)³⁹.

Mais l'abbaye n'était pas sans privilèges. Durant la première moitié du XI^e siècle, Gervais de Château-du-Loir, exempta les moines des redevances synodales et des droits de visites⁴⁰. L'abbé de Saint-Vincent, obtint également le privilège de présider le synode en l'absence de l'évêque⁴¹. En 1328, l'abbé Jean Bienvenu se fit confirmer ce droit après un conflit l'opposant au grand vicaire⁴². Un siècle plus tard, en 1414, Adam Chastelain demanda à l'abbé de Saint-Vincent de présider l'assemblée synodale en son absence alternativement avec l'abbé de Saint-Calais⁴³.

De surcroît, l'obtention du canonicat et de la prébende de Saint-Julien conférait à l'abbé la possibilité de participer aux délibérations capitulaires du chapitre cathédral, au moins

35 - Lottin R.-J.-F. (éd.), *Chartularium insignis ecclesie Cenomanensis quod dicitur Liber albus capituli*, Le Mans, 1869 (Institut des provinces de France, 2e série, t. 2), n° 119.

36 - *Ibid.*, n° 362.

37 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 16.

38 - Pichot D., « Histoire du diocèse du Mans du X^e au XIV^e siècle », *La Mayenne, Histoire et Archéologie*, 1998, n° 21, p. 57.

39 - Longnon A. (éd.), *Pouillés de la Province de Tours*, *op. cit.*, p. 59.

40 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 87.

41 - Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans », éd. MM. Anjubault et Legeay, *Annuaire de la Sarthe*, 1864-1866, p. 274.

42 - *Ibid.*

43 - *Ibid.*, p. 283.

en théorie.

Dans une bulle de 1204 adressée à l'abbé Guillaume, le pape Innocent III mit l'abbaye sous sa protection et confirma tous ses titres et ses biens. L'acte mentionne une longue liste d'églises et de terres qui appartenaient à l'abbaye. La lettre d'Innocent III indique qu'il s'agit d'une confirmation d'un privilège déjà accordé par son prédécesseur Etienne III en 1153⁴⁴.

Concernant la juridiction temporelle, nous avons dit plus haut que l'abbé détenait un fief dans le faubourg Saint-Vincent. Mais en 1591, les moines déclarent un très grand nombre de biens à l'évêque du Mans – dont l'enclos de l'abbaye, en raison de son évêché, de ses seigneuries de Touvois et de Coulaines⁴⁵. L'évêque était-il le suzerain de l'abbé pour ces terres ?

2.10. L'abbaye Saint-Vincent pendant la guerre de Cent Ans (XIV^e-XV^e siècles)

L'abbaye Saint-Vincent occupait une position stratégique, car elle contrôlait l'accès au Mans par le nord et surplombait la cité (fig. 22). Ainsi, l'enclos du monastère entra dans le système de défense de la ville mis en place pour répondre à la menace anglaise au milieu du XIV^e siècle. André Bouton affirme que « dès juin 1354, les moines de Saint-Vincent avaient fortifié leur monastère et fermé le chemin public reliant la Croix-de-Pierre à Coulaines. Ils avaient établi un fossé solidement palissadé aboutissant aux moulins Saint-Gervais sur la Sarthe »⁴⁶. L'auteur ne mentionne pas ses sources, mais la proposition semble crédible. Dans le censier du comte de 1393, la barrière du bourg est évoquée : « Thibaut Lehenapier, pour la maison à feu Guillaume Hamn, sise au frou de la rue Saint-Vincent, près la barre alias près la barrière, au bourc Saint-Vincent »⁴⁷. Il s'agit certainement d'une limite de juridiction, mais était-elle fortifiée ? En 1591, il n'y a aucun doute, les « fossés des fortifications de Saint-Vincent » sont cités comme confronts d'un bordage situé « devant la porte de l'abbaye »⁴⁸. Les défenses de la ville du Mans venaient d'être restaurées par Henri IV. Sur le dessin de 1695 (fig. 17), on distingue également une tour au nord-est de l'église abbatiale, qui peut être soit un pigeonnier, soit une tour de défense. L'abbaye a beaucoup souffert des incursions anglaises et des sièges de la ville en 1425 et surtout en 1428. Nous en avons la preuve grâce à une supplique adressée par les moines au pape Eugène IV en 1442. Elle indique que les revenus du monastère s'élevaient à 1000 livres par an avant les guerres, et qu'ils sont tombés à 40 livres par an. L'église et les bâtiments conventuels sont

44 - Klötgen J. (éd.), « L'Abbaye de Saint-Vincent du Mans : d'après une source d'histoire retrouvée aux Archives Secrètes du Vatican : le privilège du pape Innocent III en faveur de l'abbaye, 1204 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1987, p. 173-174. Guilloureau L. (éd.), « Monasticon gallicanum. L'abbaye de Saint-Vincent du Mans », *Revue Mabillon : archives de la France monastique*, 1914, 10, p. 195.

45 - Arch. dép. Sarthe, H 181.

46 - Bouton A., *Le Maine, histoire économique et sociale, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, Le Mans, 1970, p. 13.

47 - Lestang G. de (éd.), « Documents topographiques sur la ville du Mans aux XIV^e et XV^e siècles », *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1861-1862, p. 257.

48 - Arch. dép. Sarthe, H 181, fol. 3ro.

en partie détruits. Voici le contenu de la supplique⁴⁹ :

Monasterium S. Vincentii O.S. B., Cenomanen. partim destructum, ecclesia ad aream redacta, proventus de 1.000 libr. ad 40 deminuti.

B. P. Cum monasterium S. Vincentii extra muros Cenomanen. Ord. S. Ben., olim sumptuoso opere ac mirabili structura prepolleret, et inter cetera regni Francie monasteria solempne et notabile ac in ejus fundacione et dotatione primevis magnis redditibus et facultatibus premunitum pluribusque privilegiis et honoribus sublimatum fuisset, tamen sevientibus in illis partibus guerris et sinistris temporum condicionibus monasterium ipsum in suis structuris et edificiis pro parte destructum, et illius ecclesia in aream redacta, domusque monachales pro usu et habitacione religiosorum dicti monasterii nec non grangie et possessiones illius, que mille libr. turon. parv. annuatim valere solebant, adeo vastate, quod quadraginta libr. turon valorem annuum non excedunt, ex quibus abbas et conventus predicti commode sustentari et onera sibi incumbentia supportare non possint, in tantum quod major pars religiosorum dicti monasterii aliunde sibi vite necessaria procurare coguntur. [De indulgentiis cum eleemosynis] Concessum de tribus annis in festis cancellarie ad decem annos. In presentia domini nostri pape. C. Ariminen. Dat. Florencie tercio non. Novembris, anno duo-decimo. [1442, Novemb. 3.]

Suppl.. Eugen. IV. n° 380, fol. 17. De eodem in Reg. Vat. Eugen. N° 363. fol. 419 ad an. 1443, Maii 29.

2.11. Philippe de Luxembourg et la réforme cazalienne

En 1466, à la mort de l'abbé Robert de Monthoudoul, Saint-Vincent tomba dans le régime de la commende. Thibault de Luxembourg qui venait d'être nommé à la tête de l'évêché du Mans, reçut également l'abbatit de Saint-Vincent⁵⁰. Il nomma un vicaire pour diriger la communauté.

En 1477, Philippe de Luxembourg succéda à son père à la fois à l'évêché du Mans et à l'abbaye Saint-Vincent. Il cumulait des dizaines de bénéfices ecclésiastiques à travers tout le Royaume et devint cardinal en 1495. Il décida de réformer l'abbaye en l'intégrant à la congrégation de Chezal-Benoît. Selon son obit le couvent fut réformé à la date du 23 août 1501 : « *hanc suam abbatiam reformare cepit ac univit Congregationi nostre Casaline anno millesimo quingentesimo primo, vicesima tertia die mensis augusti* »⁵¹. Dans son testament, l'évêque rappelle qu'il a « introduit ceans lesdits religieus reformés, qui fut le

49 - Deniffe H. (éd.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1899, t. 1, p. 107-108.

50 - Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis...*, *op. cit.*, p. 12.

51 - Guilloureau L. (éd.), « L'obituaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans », *Revue Mabillon : archives de la France monastique*, 1913-1914, t. 13, p. 254-255.

vingt quatre d'aoust l'an 1501 »⁵². L'année suivante, Philippe de Luxembourg résigna son bénéfice en faveur d'Yves Morisson⁵³. Il fit de même avec l'abbaye Saint-Martin de Sées en 1511, ainsi qu'à Jumièges en 1517.

Il lança, dans le même temps, un vaste programme de restauration de l'abbaye Saint-Vincent. Dom Colomb affirme qu'il « fit faire les voûtes de l'église, les chaires du chœur, le cloître, le chapitre (qui existe encore), bâtit de nouveau ou fit réparer tous les édifices réguliers, comme le prouvaient ses armoiries placées en plusieurs endroits » (fig. 23)⁵⁴. Il fit faire également une nouvelle chasse pour abriter les reliques de Domnole qui fut terminée en 1535. Elle remplaça un ouvrage élevé par l'évêque Hildebert de Lavardin au XII^e siècle⁵⁵. Les travaux dans l'abbaye continuèrent probablement après la mort de Philippe de Luxembourg en 1519. L'abbatiale fut de nouveau consacrée le 6 avril 1526⁵⁶. En vérité, cette fièvre constructrice s'empara de toute la ville du Mans profitant de la relance économique.

Dom Colomb évoque enfin la possibilité que le grand clos situé au-delà de l'actuelle rue de Bellevue fut acheté par Philippe de Luxembourg : « c'est une tradition que c'est lui qui a acheté tout le terrain qui compose notre grand enclos, et l'a fait enfermer de murs, ce que j'ai appris de très anciens religieux, qui avaient vu des moines de la congrégation de Chezal-Benoît »⁵⁷. Nous verrons plus loin que cette proposition semble une nouvelle fois vraisemblable. D'autres exemples d'extension d'enclos monastiques lors des réformes du début du XVI^e siècle sont connus : à Saint-Germain-des-Prés, les moines intègrent à leur enclos 7 arpents de terrain supplémentaires⁵⁸.

Philippe de Luxembourg fut inhumé à l'abbaye Saint-Vincent. A l'heure de la religion flamboyante, on ne s'étonnera pas de trouver dans les testaments et codicilles du cardinal une longue litanie de biens liturgiques destinés à son abbaye en échange du salut de son âme⁵⁹.

Saint-Vincent connaissait donc une réelle prospérité durant la première moitié du XVI^e siècle et devint un centre intellectuel d'importance avec une bibliothèque particulièrement riche. Contrairement à la cathédrale, il semble d'ailleurs que l'abbaye Saint-Vincent fut épargnée par les Calvinistes lors de la prise du Mans en 1562⁶⁰.

2.12. L'abbaye mauriste (1636-1763)

L'histoire de l'abbaye aux XVII^e et XVIII^e siècles a retenu l'attention des chercheurs.

52 - Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent... », *op. cit.*, p. 298.

53 - Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis...*, *op. cit.*, p. 12.

54 - Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent... », *op. cit.*, p. 300.

55 - Guilloreau L. (éd.), « Monasticon gallicanum... », *art. cit.*, 10, p. 191.

56 - *Ibid.*, p. 190.

57 - Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent... », *op. cit.*, p. 301.

58 - Le Gall J.-M., *Les Moines au temps des réformes, France (1480-1560)*, Paris, 2001, p. 297.

59 - Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent... », *op. cit.*, p. 298.

60 - Ménard M., *Une Histoire des mentalités religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles : mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Paris, 1980, p. 39.

L'excellent Triger consacra une part importante de ses études topographiques du Mans, sur la reconstruction des bâtiments conventuels durant cette période⁶¹. Plus récemment le dossier a été revu entièrement par André Lévy⁶². Le lecteur peut donc se reporter vers ses travaux que nous résumons ici brièvement.

L'intégration à la nouvelle congrégation de Saint-Maur ne se fit pas sans quelques conflits, parfois violents. Dès 1632, l'abbé de Saint-Vincent, Dom Lemercier, et le cellérier, Dom Bondonnet, avaient signé avec le prieur de Saint-Germain-des-Prés, Dom Cotton et le supérieur de la congrégation de Saint-Maur, Dom Tарisse, un concordat pour faire entrer Saint-Vincent dans le giron des mauristes. Mais il fallut attendre le 7 juillet 1636 pour que l'abbaye Saint-Vincent adoptât définitivement la réforme de Saint-Maur, après quatre années de querelles entre les moines⁶³.

La reconstruction des bâtiments conventuels débuta en 1685 : Dom Placide Chassinat posa la première pierre de l'aile est du couvent (fig. 23)⁶⁴. Les travaux s'achevèrent en 1690. Ils permirent d'accroître sensiblement les capacités d'accueil du monastère. Le carré claustral médiéval ne fut pas concerné par cette première phase de reconstruction. L'action des mauristes se fit également sentir dans l'aménagement de l'enclos : des terrasses furent créées, des jardins d'agrément et des allées de tilleuls furent plantés, dessinant des formes géométriques.

Par ailleurs, Saint-Vincent était devenu le chef-lieu de la province bénédictine de Bretagne (1681). La bibliothèque continuait de s'enrichir et l'abbaye accueillait l'académie des sciences ecclésiastiques de 1714 à 1716, date de sa dissolution, car suspectée d'adhérer aux idées du jansénisme⁶⁵. Les huit premiers volumes de *l'Histoire littéraire de la France* de Dom Rivet furent écrits à l'abbaye Saint-Vincent entre 1724 et 1749.

Les travaux de reconstruction de l'abbaye reprirent en 1725 (fig. 23). Cette fois, ils concernaient l'aile ouest du couvent, le réfectoire et le cloître. Les ouvriers commencèrent par le réfectoire en ajoutant un étage supplémentaire de cellules et des mansardes pour aligner la hauteur de la façade sur celle terminée en 1690 (fig. 17). Une fois le réfectoire achevé, on commença à rebâtir le cloître (1733-1736) tandis que l'aile ouest, l'hôtellerie, occupa les ouvriers à partir de 1732 (dates dans la cave, cf. fig. 30). Le grand escalier fut construit par l'architecte Mathieu Bayeux de 1757 à 1758, sous l'abbatiat de Dom Philippe le Bel⁶⁶.

L'abbaye passa finalement sous le régime de la commende en 1763. L'aile nord-est resta dans son état médiéval de même que la salle capitulaire. Il faut attendre la Restauration pour que de nouveaux projets de construction soient engagés.

61 - Triger R., *Études historiques et topographiques sur la ville du Mans : quartiers des Jacobins, de l'ancien Évêché, de Saint-Vincent, de Tessé, de l'Étoile et des Ursulines*, Le Mans, 1926, p. 1-47.

62 - Lévy A., Barbeau T., *L'autre temps des abbayes (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Mulsanne, 2012, p. 23-42.

63 - *Ibid.*, p. 23-24.

64 - *Ibid.*, p. 26.

65 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 38.

66 - Lévy A., Barbeau T., *L'autre temps des abbayes...*, *op. cit.*, p. 37 et 39.

2.13. La Révolution : vente des Biens nationaux et installation d'une caserne militaire (1791-1816)

Le 2 novembre 1789 l'Assemblée nationale décrète « que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation » et par décret du 13 février 1790, les vœux monastiques et les ordres réguliers sont abolis. Les biens nationaux sont alors estimés puis vendus au plus offrant à partir de l'automne 1790. Au Mans, les moines de l'abbaye Saint-Vincent dressèrent l'inventaire de leurs biens en avril 1790, puis furent contraints de quitter leur couvent.

Plusieurs projets d'aménagement de l'enclos furent proposés par l'ingénieur Bruyère. L'actuelle rue du Tertre Saint-Laurent était en très mauvais état et la forte pente accentuait les difficultés. C'était pourtant un axe essentiel qui menait vers Ballon et le nord de la Sarthe. Bruyère proposa un nouveau tracé passant à travers l'enclos de l'abbaye depuis l'église paroissiale Saint-Vincent jusqu'au lieu-dit du Petit-Crapaud. Ce nouveau parcours permettait d'éviter la pente trop raide du Tertre Saint-Laurent. Des plans furent présentés à la municipalité dès le mois de décembre 1790, deux autres plans furent dressés en 1792 (fig. 15). Il fut même envisagé d'ouvrir une seconde voie au pied du promontoire, le long de la Sarthe, aboutissant dans le quartier de Gourdain. On pensait alors dégager la façade occidentale de l'abbaye en détruisant les constructions situées le long de la rue du Tertre Saint-Laurent, afin d'aménager une place d'armes⁶⁷. Tous ces projets ambitieux ne purent aboutir car certaines propriétés nécessaires à leur réalisation avaient d'ores et déjà été vendues à des particuliers, et le contexte économique s'était nettement détérioré en 1792.

Le 28 avril 1794, Jollivet dressa le plan de l'enclos Saint-Vincent qui était divisé en 20 lots destinés à la vente (fig. 14)⁶⁸. Deux rues devaient être percées à travers l'enclos. La rue de Bellevue reprenait le tracé de l'ancienne allée de Tilleuls tandis que la rue Désirée – actuelle rue de l'Enclos – était ouverte à travers l'église paroissiale et le cimetière attenant. Enfin, une petite impasse permettait d'accéder, depuis la rue de Bellevue, aux parcelles situées au nord-est de l'enclos. En juin 1794, treize lots étaient vendus, pour un montant bien supérieur à l'estimation : 41100 livres contre 14587 livres. Pierre Peuvret et Louis Gosselin achetèrent quatre lots au nord-est de l'enclos et Jacques Chaplain remportait deux lots le long de la rue du Tertre Saint-Laurent (pour plus de détails sur les transactions se reporter à la fig. 14). La vente de sept lots fut reportée. Ainsi, le 9 août 1796, 23 perches de l'ancien enclos Saint-Vincent étaient vendues Michel Dumas (lots XIX et XX ?)⁶⁹.

L'objectif de Jollivet était la création d'un véritable quartier comme celui du Greffier, mais dans l'ensemble les lots restèrent des terrains agricoles. On voit ici combien la résilience du parcellaire est forte dans les enclos monastiques. Aujourd'hui encore on peut lire dans le parcellaire les limites de l'enclos tels qu'il était attesté au début du XVI^e siècle (fig. 2 et 3).

En 1793, l'abbaye fut investie par les soldats et transformée en caserne⁷⁰. Hormis deux

67 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 40-41.

68 - Girault C., *La vente des Biens Nationaux situés dans la ville du Mans*, Le Mans, 1933, p. 80-81. Voir aussi : Lorgeoux A. et Guilleux J., *Le Mans : révolution dans la ville*, Saint-Jean-d'Angély, 1991, p. 151.

69 - *Ibid.*, p. 93.

70 - Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis...*, *op. cit.*, p. 13.

lots (XIX et XX), le long de la rue Désirée, toute la partie enclose à l'ouest de la rue de Bellevue était occupée par les militaires (fig. 14). Mais en 1808, tout ou partie du lot XIX (plan Jollivet) avait été réuni à la caserne⁷¹. Pour dégager l'espace nécessaire aux exercices, le maréchal Soult décida de faire détruire l'église abbatiale et le cloître. Le 20 janvier 1806, la démolition et les matériaux qui en étaient issus furent mis aux enchères⁷². L'acquéreur fut René-Charles Bérard, négociant de toiles à Pontlieue : il obtint l'église pour 25 000 francs et le cloître pour 2500 francs. Il devait terminer la démolition dans les trois ans pour l'église et dans l'année pour le cloître (à partir de la date d'adjudication). Un décret du 10 août 1810, vint régulariser l'occupation de l'ancienne abbaye par les soldats : la caserne comptait alors 900 hommes⁷³.

2.14. Le séminaire diocésain (1816-1906)

Après la Restauration, le séminaire autrefois installé à la Mission (ancienne Maison-Dieu Coeffort), fut transféré dans l'enclos de l'abbaye Saint-Vincent par Ordonnance royale du 6 mai 1816⁷⁴. L'occupation des bâtiments par les soldats avait entraîné de nombreuses dégradations. Il fallait lancer un vaste programme de restauration que dirigea dans un premier temps l'abbé Bureau, curé de la cathédrale. Un rapport adressé à l'évêque par M. Chardon, trésorier du séminaire, évoque ces dommages :

« Votre Grandeur a été instruite et se rappelle, sans doute, que l'ancienne maison conventuelle de Saint-Vincent a constamment servi de caserne depuis que ses religieux l'ont forcément abandonnée. Pour l'approprier à cet usage, son antique distribution a été entièrement bouleversée. La suppression jusqu'alors nécessaire d'une infinité de cloisons de cellules, pour en faire de vastes appartements, avait dans certaines parties, compromis la solidité de cet édifice. Ajoutez à cela, Monseigneur, les dégradations journalières des soldats qui se succédèrent dans l'habitation de cette caserne, et vous aurez une idée bien incomplète des dégâts qu'il m'a fallu réparer. Tous les carrelages étaient brisés, la plupart des fenêtres sans vitres ; une partie des couvertures minées, et dans quelques-unes on avait pourri les dormants, ainsi que le petit bois : il a fallu les renouveler. Les portes des cellules, qui avaient échappé à la destruction, avaient été enlevées et brûlées... »⁷⁵.

A partir de 1831, le ministère des cultes accorda tous les ans un budget pour restaurer la couverture, refaire les carrelages ainsi que les enduits (réfectoire et cuisine en 1832), et pour la réparation du four et du grand escalier (1832)⁷⁶. En 1833, l'escalier de la Trinité fut rénové⁷⁷.

L'abbatiale et l'église paroissiale étant détruites, on construisit une nouvelle chapelle

⁷¹ - Arch. dép. Sarthe, 1 Q 854, 1813.

⁷² - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 43.

⁷³ - *Ibid.*, p. 44.

⁷⁴ - *Ibid.*, p. 45-46.

⁷⁵ - Pichon F., *Essai historique sur les séminaires du Mans (1802-1875)*, Le Mans, 1879, p. 54.

⁷⁶ - *Ibid.*, p. 84.

⁷⁷ - *Ibid.*, p. 85.

au coin de la rue du Tertre Saint-Laurent et de la rue Germain Pilon, à l'emplacement d'anciennes dépendances de l'abbaye qui furent démolies. Commencée au mois de novembre 1816, l'église fut consacrée en 1825. Le plan est connu grâce au cadastre de 1846 et à la photographie aérienne de 1924 (fig. 11 et 8). On aperçoit une partie de la façade sur une photographie de la procession des rameaux ou sur un dessin de Paul Cordonnier de 1923 (fig. 28).

Au-dessus du réfectoire, on avait réinstallé des cellules dont les cloisons étaient en briques⁷⁸. En 1841, le poids de ces cloisons conjugué à la suppression des galeries du cloître avaient provoqué l'apparition de fissures dans la voûte du réfectoire. L'architecte J.-B. Lassus fut chargé d'établir des plans pour consolider l'édifice : il prévoyait d'employer tout un système de poutres métalliques et souhaitait établir, pour le réfectoire, une « double rangée de voûtes d'arête retombant sur une série de colonnes au milieu ». Finalement, ce ne fut pas nécessaire : les démolitions des cloisons des cellules du premier étage suffirent à préserver la voûte qui fut simplement restaurée en 1856⁷⁹. L'architecte fit néanmoins remplacer les poutres en bois par des poutres en fer et les carrelages en terre cuite par des planchers en chêne⁸⁰. Il installa également des cheminées dans chaque cellule.

Par ailleurs, en 1849, J.-B. Lassus fit remettre en état le puits de la cour sud et il construisit le pavillon qui abrite la pompe et le réservoir⁸¹. Il continua également les travaux de ravalement des façades, la réparation des toitures et le changement des fenêtres.

De 1850 à 1853, il fit construire une nouvelle aile au séminaire, à l'emplacement des bâtiments médiévaux détruits entre 1812 et 1846 (infirmerie sur le dessin de 1695, fig. 17)⁸². Un peu plus tard, de 1866 à 1869 des parloirs furent ajoutés le long de la rue du Tertre Saint-Laurent (fig. 23)⁸³.

Dans le même en temps, une partie de l'ancien enclos de l'abbaye à l'est de la rue de Bellevue, était mis en vente par ses propriétaires, René Homo et Alexandre Dubois⁸⁴. Il fut acquis par le séminaire en février 1848, pour la somme de 40 600 francs. Peu après, on fit creuser le tunnel situé sous la rue de Bellevue qui relie encore aujourd'hui le secteur de l'abbaye et de l'externat (fig. 3). Un autre champ fut acheté en 1854 à la veuve Percheron-Beauchêne, pour un prix de 10 929 francs.

2.15. Les archives départementales (1911-1937)

Après la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, le grand séminaire fut désaffecté. Parallèlement, les archives départementales se trouvaient à l'étroit à l'abbaye de

78 - Leniaud J.-M., *Jean-Baptiste Lassus : ou le temps retrouvé des cathédrales*, Paris, 1980, p. 102.

79 - Pichon F., *Essai historique sur les séminaires du Mans.*, *op. cit.*, p. 114.

80 - *Ibid.*, p. 115.

81 - *Ibid.*, p. 111.

82 - Triger R., *Études historiques et topographiques.*, *op. cit.*, p. 46.

83 - *Ibid.*

84 - Pichon F., *Essai historique sur les séminaires du Mans.*, *op. cit.*, p. 125. Ces terrains avaient été vendus à la Révolution.

la Couture et le département envisagea de les transférer à Saint-Vincent, où l'aile Lassus semblait particulièrement adaptée pour les recevoir. Le conseil général dut acheter les bâtiments à l'État pour la somme de 65 000 francs (contrat du 27 septembre 1910)⁸⁵. L'installation proprement dite eut lieu en septembre 1911. Une nouvelle phase de travaux débuta. On détruisit de nouveau les cloisons, on enleva les cheminées des cellules et on fit restaurer la couverture ainsi que les planchers.

En sus de l'aile du XIX^e siècle, les archives occupèrent la partie des bâtiments construits au XVII^e siècle. Ainsi, la salle des Piliers fut divisée en plusieurs pièces⁸⁶. Après 1924, les archives cohabitèrent avec l'hospice départemental des vieillards. En 1936 elles furent finalement déplacées dans l'ancienne prison militaire du quartier Cavaignac, désaffectée après 1920, car l'hospice manquait de place.

2.16. L'hospice départemental des vieillards (1924-1954)

Comme nous venons de l'évoquer, la décision fut prise, le 26 avril 1923, d'installer l'hospice départemental des vieillards dans l'ancienne abbaye Saint-Vincent, dans la moitié ouest des bâtiments conventuels, l'autre moitié étant réservée aux archives⁸⁷. Auparavant l'hospice se trouvait rue Saint-Victeur, sur la rive droite de la Sarthe.

Dès le mois d'avril 1924 d'importants travaux furent engagés. Le budget prévu s'élevait à 1 100 000 francs ; il atteignit en fait plus 1 500 000 francs. Il fallait remettre en état toute la partie ouest de l'abbaye et revoir complètement l'organisation interne des bâtiments. La chapelle édifiée en 1825 fut détruite et remplacée par un logement. L'escalier de la Trinité fut même menacé. La commission de surveillance des travaux estimait que l'escalier était d'un accès difficile pour les vieillards « les marches étant trop hautes »⁸⁸. Elle proposait de le « remplacer par un escalier en bois avec des marches aussi basses que possible ». Heureusement, le projet de reconstruction de l'escalier était trop onéreux et la société historique et archéologique du Maine se dressa contre cette décision, soutenue par l'un des membres du conseil général⁸⁹.

Les bâtiments, le long de la rue de l'Enclos, furent construits à cette époque, entre 1923 et 1949 (fig. 23).

Lors des deux guerres mondiales l'hospice servit d'hôpital et il accueillit les compagnies républicaines de sécurité au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

2.17. De l'internat de jeunes filles au lycée mixte (à partir de 1954)

85 - <http://www.archives.sarthe.com/abbayeStVincent.asp>. Consulté le 31/01/13. Site internet des archives départementales de la Sarthe.

86 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 47.

87 - Rapport des délibérations du conseil général, 1923, p. 88. Voir aussi Arch. dép. Sarthe, 4 N 135 à 144.

88 - Rapport des délibérations du conseil général, 1924, p. 107.

89 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 47.

En 1954, l'hospice devint l'internat de jeunes filles du Lycée Berthelot, mais il fallut attendre 1959 pour que le lycée eût été entièrement transféré à l'abbaye Saint-Vincent⁹⁰. Il prit le nom de Bellevue et devint un lycée mixte dans les années 1960. L'externat et la piscine, de l'autre côté de la rue de Bellevue furent construits en 1965. La région entreprit d'importantes restaurations dans les anciens bâtiments de l'abbaye entre 1990 et 1993.

⁹⁰ - Croix A., Branchereau J.-P., Guyvarc'h D. *et al.*, *Dictionnaire des lycées publics des Pays de la Loire : histoire, culture, patrimoine*, 2009, p. 93-95.

3. Microtopographie de l'enclos

3.1. Les enclos

L'enclos de l'abbaye faisait un peu plus de 8,5 ha. C'était l'enceinte monastique la plus grande de la ville derrière celles des chanoines réguliers de Beaulieu. L'enclos était limité, à l'ouest par la rue du Tertre Saint-Laurent et le cimetière paroissial, au nord par les vignes de Banjan, à l'est par le lieu-dit des Trois-Maillets et les prébendes appartenant aux chanoines de la cathédrale et enfin au sud par l'actuelle rue Germain Pilon (fig. 15 et 16). Un texte de 1591 présente le bornage de l'enclos :

« Premier ladict abbaye et tout ce que est enclos entre les murailles de l'entour tant l'église, maisons, bastiments, courts, jardins, vergers, terres et choses estans au clos ou y avoit anciennement trente et cinq quartiers de vigne et de present ya seulement vingt quartiers en nature de vigne ou environ, le surplus reduit en terre labourable et pré le tout enclos entre les murailles de ladict abbaye et dudict clos contenant [blanc] journaux ou environ y compris certain endroit estant au coing dudict clos sur le chemin de Coullaynes auquel y avoit une cave voultée estant encores a present icelle cave en [illisible] qui s'appelloyent anxienement la Roche a l'abbé annexée audict clos joignant le total desdictes choses en ung tenant dune part a la rue et chemin tendant de ladict ville du Mans à coullaynes, l'église et cymetiere de ladict paroisse Saint Vincent et ung petit jardrin estant de nostre domaine cy apres déclaré entre deulx, d'aulture part a la rue tendant de ladict ville du Mans au pressouer de Chappitre, d'aulture par une prebendes que tiennent a present Maistres Marin Boudet, Christophe Gouault, François Noel et Jehan Richer, docteur en theologie, chanoines prebendes en l'église du Mans, et d'aulture part a la terre et verger Macé Pouilly de Tonnelière fors et excepté toutefois que audict clos y a ung journal de terre labourable joignant la prebende que tient ledict Boudet, par nous ou noz predecesseurs acquis depuis lan mil cinq cens trente deux auparavant que ledict clos fust clos de muraille. Pour lequel journal de terre avons obey et obeissons au seigneur de Lavardin au regard de sa baronnye de Millesse ou chastellenye de Tucé. »⁹¹.

A l'intérieur de cet espace, on distingue clairement deux ensembles cohérents : la partie autour de l'abbaye, elle-même subdivisée en plusieurs cours et jardins et le grand clos situé au nord.

3.1.1. L'enclos de l'abbaye

⁹¹ - Arch. dép. Sarthe, H 181, fol. 1.

La partie autour de l'abbaye formait un quadrilatère assez régulier qui était délimité par un grand mur d'enclos et par l'alignement des bâtiments le long de la rue du Tertre Saint-Laurent (fig. 17 et 19). Une cour se trouvait devant le clocher-porche. Elle était isolée du reste du couvent par des murs, ce qui offrait la possibilité aux clercs et aux fidèles venus de l'extérieur de se rendre à l'abbatiale sans franchir la clôture. Deux grandes portes permettaient d'entrer dans la cour des Anciens au nord de l'église – peut-être le cimetière des moines – ou d'accéder à la cour sud-ouest où se trouvaient les dépendances de l'abbaye, un bassin et le grand logis (fig. 17). Un piquet était planté dans la partie sud de la cour et servait à attacher les animaux qui piétinaient le grain pour le séparer de la tige et de l'épi. Un mur dans le prolongement de l'aile occidentale du cloître délimitait la cour vers l'est.

Des jardins réguliers étaient aménagés au sud et à l'est des bâtiments conventuels. Les parterres de forme rectangulaire étaient entourés d'arbres fruitiers ou de buissons et parfois d'espaliers qui avaient également été placés tout le long du mur d'enclos (fig. 17). Le plan de 1794 (fig. 14) montre des murets axés sur l'allée de tilleuls du grand clos, qui n'étaient pas présents en 1695. Ils signalent un réaménagement des jardins sans doute transformés en jardins d'agrément comme l'indique le plan des Ponts et Chaussées de 1747 (fig. 16). Un portail permettait de communiquer avec une allée du grand clos.

Un autre jardin entre le bras nord du transept et le chevet de l'abbatiale était clos par un mur. Un pigeonnier ou une ancienne tour de défense s'élevait à l'angle septentrional de ladite clôture.

Un jardin à la française était aménagé dans le préau du cloître tandis que la cour orientale était vierge de toute plantation.

3.1.2. Le grand clos

Vers le nord s'étendait un immense clos qui fut probablement acheté par Philippe de Luxembourg au moment de la réforme calzeienne⁹².

La déclaration à l'évêque du Mans évoquée plus haut est riche d'enseignements. Tout d'abord, elle démontre que le clos fut fermé par des murs entre 1532 et 1591 et qu'un journeau de terre, relevant de la seigneurie de La Milesse, fut acquis par l'abbaye en 1532. Dans la première moitié du XVI^e siècle, le clos était entièrement composé de vignes : 35 quartiers que l'on peut estimer à 57 750 m² environ⁹³. Puis progressivement les vignes ont été remplacées par des terres labourables et des prés et il n'y avait plus que 20 quartiers de vignes en 1591, soit 33 000 m² environ.

Une série d'actes concernant un terrain touchant la limite nord de l'enclos, du côté de Banjan, confirme l'évolution actée dans le texte de 1591. En 1512, « une pièce de terre » située « au bas du clox de vygne diceluy monastere » est baillée par les moines de Saint-Vincent à Pierre Boutin⁹⁴. Le preneur s'engage à « faire et reparer le foussé qui est entre ladicte pièce de terre et ledict clox comme iceluy foussé et haye faisans separacion

⁹² - Voir *supra*.

⁹³ - Cette surface correspond bien au grand clos présent sur le plan géoréférencé de 1794 (fig. 14).

⁹⁴ - Arch. dép. Sarthe, H 187.

desdicts cloux et piece de terre se poursuyvent tout du long jusques sur ladicte ruelle tend a Bengen et y planter bonne haye vive despines blanches ou autres bonnes et profistables non nuisantes audict cloux ». Il n'y avait donc pas de mur d'enclos en 1512 puisque Pierre Boutin était tenu de réparer le fossé et de planter une haie entre sa parcelle et le clos de vigne de l'abbaye. Un acte similaire de 1527 fournit une description identique du terrain, mais en 1544, le document prouve l'existence d'un mur d'enclos : « joignant d'un costé vostre clox de vigne de vostre dicte abbaye, les murs entre deulx »⁹⁵. On peut donc resserrer la datation du mur qui a été édifié entre 1532 et 1544.

Au XVII^e siècle, les mauristes réaménagèrent le clos en plantant des allées de tilleuls⁹⁶ et en construisant de petits pavillons aux angles du terrain. Il subsistait encore quelques vignes entourées de haies⁹⁷, mais l'essentiel de l'enclos était constitué de terres labourables et de vergers. Les grands arbres sont bien visibles sur les vues d'ensemble de la ville du Mans, réalisées en 1695 (fig. 18).

Au XVIII^e siècle, une partie de l'enclos, au sud-est, fut transformée en jardins d'agrément tandis que le coin nord-ouest fut réservé au potager et au verger (fig. 14 et 15).

Le plan de 1794 signale plusieurs aménagements hydrauliques (fig. 14). Tout au nord, le long du mur, se trouvait un ruisseau canalisé (?) dont le tracé était très proche de celui de l'aqueduc gallo-romain découvert à proximité dans les années 1976-1977 (fig. 25). Il alimentait une zone humide, qui descendait vers le sud, et deux bassins qui communiquaient entre eux par le biais d'un canal⁹⁸. Le procès-verbal d'adjudication du lot XV indique qu' « il se trouve dans cette partie [de l'enclos] un bassin carré, dont les eaux passent dans un bassin inférieur, faisant partie du n° IX, l'acquéreur de cette partie ainsi qu'il est dit au n° IX, conservera le canal de communication, entre ces deux bassins et aura le droit de contraindre celui du n° IX a conserver la partie de ce canal qui se trouve sur son terrain. »⁹⁹. Ces bassins permettaient d'irriguer les plantations et pouvaient servir de vivier.

Enfin, dans le nord-est de l'enclos, on aperçoit sur la vue du XVII^e siècle, une importante dépression. Peut-on faire un lien avec les aménagements hydrauliques ?

3.2. Le porche d'entrée

L'entrée de l'abbaye se trouvait dans la continuité du logis B0 et était axée sur le portail de l'église abbatiale (fig. 30, fig. 17). La porte en arc brisé avec double voussure est encadrée par deux contreforts.

3.3. L'église abbatiale

95 - *Ibid.*

96 - La rue de Bellevue reprend le tracé d'une ces allées.

97 - A côté du n° 9 sur le dessin de 1695, fig. 17.

98 - Lot IX et XV en 1794 (fig. 14).

99 - Arch. dép. Sarthe, 1 Q 854.

L'église fut probablement consacrée vers 1030-1035 (voir *supra*). Malgré sa destruction en 1806, l'iconographie ancienne permet de se faire une idée de son plan et de ses élévations. On dispose également d'un croquis de l'abbé Tournesac de la première moitié du XIX^e siècle (fig. 29). L'exercice est assez périlleux, mais en l'absence de données de fouille nous n'avons pas d'autres choix.

Nous sommes certains des dimensions de l'église. Elle faisait environ 70 m de long et 19,5 m de large. Ce sont à peu de chose près, les dimensions de l'abbatiale d'Évron et de la Trinité de Vendôme.

La nef comptait un vaisseau central de six travées (sans compter le clocher-porche), flanqué de collatéraux simples. Sur le dessin de 1695, on distingue cinq fenêtres géminées voutées en plein cintre qui perçaient le gouttereau sud (fig. 17). Entre chaque fenêtre on aperçoit un arc-boutant, nettement postérieur. Le bas-côté sud était éclairé par des fenêtres voutées en plein cintre (?) qui alternaient avec des *oculi* quadrilobés. Cette scansion est rompue vers l'ouest, à partir de la troisième fenêtre depuis le transept, ce qui dénote un remaniement avec le percement de nouvelles baies rectangulaires et la présence d'une souche de cheminée.

La nef se terminait par un clocher-porche imposant. La façade occidentale était divisée en quatre registres et renforcée par des contreforts. Le premier registre était constitué par un portail (roman ?) ouvrant vers l'ouest, les collatéraux cachaient les faces nord et sud. Au second registre, côté ouest, on devine deux baies en plein cintre tandis qu'au nord et au sud, on ne voit que deux contreforts et une petite ouverture rectangulaire. Le troisième registre était séparé du précédent par un bandeau mouluré. Il était constitué, à l'ouest, de deux baies en plein cintre, au sud et au nord par une grande baie géminée possédant un *oculus* de tympan trilobé. Le dernier registre était formé par des sortes de hourds qui pouvaient dater de la fin du Moyen Âge. Le tout était couronné par une toiture en forme de pavillon avec deux épis de faitage. Selon un croquis de Tournesac (fig. 29), le poids de la tour était supporté, à l'intérieur de l'église, par de gros massifs de maçonnerie et une arcade en plein cintre. Un escalier droit devait se trouver du côté nord. Par la suite, un escalier en vis hors-œuvre fut ajouté. Il n'est pas certain que le clocher-porche soit contemporain de la nef. On s'étonne en effet de l'espace laissé entre la tour et la première fenêtre, où l'on trouve un contrefort (fig. 17). Le clocher-porche ne semble pas fonctionner correctement avec le rythme des travées de la nef romane.

Le transept était saillant avec un bras nord (19,5 m) plus large que le bras sud (15 m). L'autel Saint-Vincent se trouvait dans le bras-nord. Tournesac semble avoir dessiné des arcs doubleaux, ce qui prouverait l'existence d'une voûte (fig. 29). Le bras sud du transept était renforcé par six contreforts : trois contre les murs-gouttereaux et trois autres le long du pignon. Deux grandes fenêtres ogivales perçaient chaque face du bras sud du transept. Une batterie d'arcs-boutants superposés est venue après coup renforcer l'édifice : la culée se trouvait à l'angle nord-est du cloître. Par ailleurs, un clocheton octogonal trône au sommet du pignon sud et la croisée du transept est surmontée d'une flèche en charpente polygonale. Le transept a donc subi d'importants remaniements à la fin du Moyen Âge, à tout le moins après le XI^e siècle.

Selon Triger et l'abbé Tournesac, le chœur du XI^e siècle possédait un déambulatoire qui desservait cinq chapelles rayonnantes comme à Saint-Martin de Tours ou à Vendôme¹⁰⁰. Sur le plan de 1794, on distingue peut-être les deux premières chapelles sud et nord, larges d'environ 3,5 m (fig. 14). Il faut néanmoins rester prudent sur cette hypothèse, car elle implique la destruction de toutes les autres chapelles romanes, remplacées ensuite par une grande chapelle axiale qui abritait l'autel Saint-Laurent (à chevet plat selon Tournesac). Le chœur était éclairé par de grandes fenêtres ogivales. Une série d'arcs-boutants rayonnaient autour du chevet. Ils dataient probablement de la (re)construction de la voûte sous Philippe de Luxembourg, puisque la culée était surmontée d'un pinacle de style gothique flamboyant. La notice du *Monasticon gallicanum* place cette construction en 1500¹⁰¹. Sur la figure 17, un étrange trait blanc, traité de la même manière que les murs, est dessiné au bas de la toiture du chevet : a-t-on surbaissé le chœur ?

Les deux dessins des années 1850 qui représentent une baie géminée romane richement décorée, demeurent encore énigmatiques, car la localisation est trop imprécise. Il est seulement indiqué « cour intérieure » et « rue de l'abbaye » (fig. 20 et 21).

L'examen attentif des vues anciennes permet donc de confirmer les deux phases de construction connues par les textes : celle de l'édification de l'église durant le XI^e siècle et les nombreux travaux (voûte de l'église, flèche ?, fenêtres...) effectués à l'initiative de Philippe de Luxembourg. Des travaux poursuivis après la mort du cardinal et probablement achevés en 1526 lors de nouvelle consécration de l'abbatiale¹⁰². Il y eut sans aucun doute d'autres phases de construction, mais nous ne sommes pas en mesure pour le moment de les dater et de les identifier avec certitude (clocher-porche ?, transept ?, baies avec *oculi* polylobés ?).

Robert Triger s'est interrogé sur l'architecte qui avait pu superviser les travaux de Philippe de Luxembourg¹⁰³. Il évoque Simon Hayneufve, qui se retira à l'abbaye Saint-Vincent en 1528 et qui y mourut en 1546, ou encore Gilles de Jarnay qui aurait réalisé des « plans pour Saint-Vincent » selon les mémoires de Duchemin de la Chesnaye¹⁰⁴. Gilles de Jarnay prit en effet une part active dans les travaux de la Trinité de Vendôme. Mais Gabriel Plat estime que c'est Jehan Texier dit Jean de Beauce qui fut le principal architecte de la façade occidentale de la Trinité de Vendôme avant de louer ses services à partir de 1506 au chapitre cathédral de Chartres¹⁰⁵. L'auteur pense qu'il œuvra également à Saint-Vincent. Isabelle Isnard, qui reprit l'étude de l'abbatiale vendômoise, n'évoque pas le cas de Saint-Vincent, mais indique que Jean de Beauce était probablement originaire du Maine et travailla peut-être en 1474-1475 au château du Mans, en tant que maçon¹⁰⁶. Il possédait encore une maison à la Ferté-Bernard en 1510¹⁰⁷ et mourut en 1528. Jean de Beauce est donc un candidat tout aussi légitime que Simon Hayneufve.

100 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 6-7.

101 - Guilloreau L. (éd.), « Monasticon gallicanum... », *art. cit.*, 10, p. 193.

102 - *Ibid.*, p. 190.

103 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 8.

104 - Bib. mun. Vendôme, ms 322 à 324. *Mémoires historiques et chronologiques sur la ville de Vendôme et sur l'ancien pays Vendomois* (XIX^e s.).

105 - Plat G., *L'église de la Trinité de Vendôme*, Paris, 1934, p. 38.

106 - Isnard I., *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Rennes, 2007, p. 286.

107 - *Ibid.*

3.4. Le carré claustral

Les galeries du cloître furent reconstruites au début du XVI^e siècle. Il faut souligner l'utilisation de la tuile et non de l'ardoise pour la couverture. Il semble que la plupart des bâtiments couverts de tuiles (cloître, salle capitulaire, aile est) relèvent d'une seule et même phase de construction que l'on peut attribuer à Philippe de Luxembourg. Avant la fin du XV^e siècle, les tuiles sont peu utilisées dans la région du Mans, c'est du moins ce que nous avons constaté lors des fouilles effectuées en décembre 2012, place des Jacobins, à côté du Tunnel Wilbur Wright.

Les ailes est et ouest du carré claustral étaient médiévales. Il semble qu'elles abritaient deux niveaux, plus des combles, mais les façades sont peu visibles sur les dessins du XVII^e siècle (fig. 17 et 19). A l'étage de l'aile est, on discerne une série de fenêtre peut-être en plein cintre. La salle capitulaire semble adossée au bâtiment. On devait pouvoir s'y rendre depuis le bras sud du transept. Le chapitre était vouté sur croisée d'ogives : deux travées sont dessinées par Tournesac sur l'un de ses plans¹⁰⁸.

L'aile sud était composée au rez-de-chaussée du réfectoire et de la cuisine d'où l'on pouvait accéder à la cour sud où se trouvaient le puits et quelques dépendances. On voit deux souches de cheminée s'élever à travers le toit à l'emplacement des cuisines. Il y avait sept fenêtres romanes : une pour les cuisines et six pour le réfectoire. L'accès vers la cour sud était magnifié par une treille. Le dortoir des moines était à l'étage. On distingue, à des niveaux différents, une série de baies rectangulaires qui éclairaient les cellules, ce qui indique plusieurs phases de restauration (fig. 17). Sur l'une d'entre elle, la plus à l'ouest, on observe une croisée. Il s'agissait certainement d'une fenêtre à baguettes croisées du XVI^e siècle, similaire aux fenêtres du logis dit abbatial. On notera la différence très marquée avec les baies des bâtiments conventuels du XVII^e siècle.

3.5. Les bâtiments de la cour est

En 1695, l'aile sud et le retour en équerre venaient d'être terminés. En revanche, l'aile est, qui fut détruite entre 1812 et 1846, était qualifiée d'infirmierie en 1695 et semblait médiévale (début du XVI^e siècle ?). La couverture était en tuile et une galerie en bois était adossée le long de la façade occidentale. Il y avait également deux souches de cheminée.

Le cadastre napoléonien montre une tour d'escalier en vis à l'angle sud-est de la cour (fig. 13). Si cet escalier est contemporain de l'aile orientale, cela signifie sans doute que l'aile sud a été reconstruite en 1685 sur un bâtiment antérieur, l'escalier d'angle desservant les deux ailes primitives. D'autres constructions vinrent s'adosser au pignon nord. Il s'agissait probablement de bâtiments résidentiels du XVI^e siècle.

¹⁰⁸ - Bib. mun. Mans, ES 4 VIN 3.

3.6. Le logis « dit abbatial »

Avec le portail d'entrée de l'abbaye, c'est le seul bâtiment médiéval encore conservé (fig. 30). La façade côté abbaye, présentait à l'étage, deux grandes croisées de chaque côté d'une tour d'escalier octogonale hors-œuvre. Une autre croisée (à gauche de la tour) et une porte (à droite) se trouvaient au rez-de-chaussée. Deux fenêtres et une porte supplémentaire ont été ajoutées au XVIII^e ou au XIX^e siècle. Un procès-verbal de 1643 fait une description sommaire de l'édifice, lorsque les prisonniers espagnols de la bataille de Rocroi investirent l'abbaye. L'étage servait pour les cours de philosophe tandis que le rez-de-chaussée était consacré aux activités de boulangeries¹⁰⁹. On y trouve encore une cheminée monumentale.

La datation du bâtiment ne pose pas de difficultés. La tour est très similaire à celle de la maison canoniale du chapitre cathédral, située au n° 2 de la place Saint-Michel, qui fut bâtie un peu avant 1501¹¹⁰. On peut donc attribuer la construction du logis au cardinal de Luxembourg.

3.7. Les dépendances

La plupart des dépendances de l'abbaye étaient accolées aux murs de l'enclos et s'ouvraient sur la grande cour occidentale. On y trouvait le four et les écuries. Plus au nord, entre la porte d'entrée de l'enclos et l'église paroissiale, deux grandes maisons du XVII^e siècle sont représentées avec des jardins (fig. 17, 14). On trouvait enfin des dépendances à proximité de la cuisine, au sud du réfectoire.

3.8. L'église paroissiale Notre-Dame

L'église de la paroisse Saint-Vincent est attestée au XI^e siècle et était située en limite d'enclos. La façade s'ouvrait sur la rue du Tertre Saint-Laurent. Cette situation topographique rappelle celle de l'église paroissiale Notre-Dame près de l'abbaye de la Couture. Cinq chapelles avaient été ajoutées de chaque côté du chœur et long de la nef au nord. Il y avait¹¹¹ :

- la chapelle des Trois-Maries, au sud, au niveau de l'abside (1514)
- la chapelle Saint-Jean-Baptiste (1661)
- la chapelle Saint-Jacques (1675)
- la chapelle Sainte-Madeleine (1513)
- la chapelle Saint-Jean du Pillet (1688).

On devine l'emplacement de deux chapelles de chaque côté du chœur : l'une d'entre elle

109 - Arch. dép. Sarthe, H 127, fol. 207.

110 - Busson G., Ledru A. (éd.), *Nécrologe obituaire de la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1906 (Archives historiques du Maine, t. 7), p. 282.

111 - Pesche J.-R., *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 1829-1842, t. 5, p. 693-694.

était consacrée aux Trois-Maries et fut fondée en 1514 par Guillaume des Groyes¹¹². La voûte du chœur fut reconstruite dans la décennie 1640, car elle s'était effondrée¹¹³.

3.9. Les cimetières

Aucun cimetière n'est représenté sur le dessin de 1695 : à cette époque les moines se faisaient donc inhumer à l'intérieur de l'église, dans les galeries du cloître ou dans la salle capitulaire.

Le cimetière des moines est attesté dans les sources textuelles à partir du XI^e siècle : *Gaufridus Barreth* a obtenu des religieux l'autorisation de se faire inhumer avec sa femme dans leur cimetière « *in nostro cymiterio jaceant ipse et uxor ejus* »¹¹⁴. A la même époque, les chanoines de la cathédrale se faisaient également inhumer à Saint-Vincent sans que l'on sache localiser avec précision le cimetière¹¹⁵. A la mort de chaque chanoine, l'office de *Requiem* était célébré dans la cathédrale en présence du chapitre Saint-Julien au grand complet, des chanoines de Saint-Pierre-de-la-Cour, de Beaulieu, des moines de la Couture, de Saint-Victeur et des religieuses du Pré. Toutes ces communautés accompagnaient en cortège le corps du défunt à l'abbaye Saint-Vincent. Une enquête judiciaire de 1245 résume ainsi la procédure : « *conventus de Cultura et conventus de Prato et alie procesiones ville Cenomanensis ibant ad ecclesiam Beati Juliani ad exequias canonicorum Cenomanensium et deinde proficiscebantur ad Sanctum Vincentium ad sepulturas dictorum canonicorum* »¹¹⁶. L'abbaye Saint-Vincent arrêta d'être le lieu de sépulture des chanoines lorsque les moines cessèrent de « jouir de la prébende serve, après la transaction de 1615 ou 1617 »¹¹⁷.

Le jardin autour du chevet et la cour des Anciens, au nord de l'abbatiale, sont des emplacements plausibles pour ce cimetière canonial et celui des moines.

Quant au cimetière de l'église paroissiale, il était situé au nord de l'église. Bien visible sur les plans du XVIII^e siècle, il fut abandonné à la Révolution française (fig. 15 et 16).

112 - *Ibid.*

113 - Arch. dép. Sarthe, H 127, fol. 152 et suiv.

114 - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent...*, *op. cit.*, n° 338.

115 - *Ibid.*, n° 62.

116 - Chappée J., Ledru A. et Denis L.-J. (éd.), *Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre Saint-Julien du Mans*, Paris-Laval, 1922, p. 29 (Société des Archives historiques du Cognier), p. 223.

117 - Pesche J.-R., *Dictionnaire topographique...*, *op. cit.*, t. 5, p. 692.

4. Données archéologiques dans l'emprise du Lycée

4.1. Découvertes de monnaies romaines au XIX^e siècle

Six monnaies de bronze des empereurs Auguste, Néron, Vespasien, Nerva, Trajan et Pertinax furent exhumées dans l'enclos de l'abbaye, sans plus de précision (certainement dans la parcelle BE 1)¹¹⁸. Dans les jardins du Lycée (alors séminaire, parcelle BE 1), on trouva vers 1846 une monnaie de l'empereur Claude¹¹⁹.

4.2. Découverte de sarcophages et d'éléments lapidaires lors de la destruction de la chapelle du XIX^e siècle

L'hospice des vieillards s'installa dans les bâtiments de l'abbaye à partir de 1824 : de nombreux travaux furent entrepris. On décida alors de détruire la chapelle du séminaire édifiée à l'angle sud-ouest de l'enclos sous la Restauration. A cette occasion les ouvriers découvrirent cinq sarcophages. Seul R. Verdier rapporte cette découverte, il l'indique sur sa carte archéologique du Mans publiée en 1935¹²⁰. Malheureusement, il ne précise pas si les sarcophages étaient remployés dans les murs de l'église ou s'ils se trouvaient dans le sol. R. Triger n'évoque pas ces découvertes mais relate la récupération de sculptures en pierre du XIV^e et XV^e siècle « qui avaient été réemployées dans les murs mêmes de la chapelle »¹²¹. Selon lui, il s'agissait de « culs-de-lampe ou de retombées de voûtes ». La première sculpture est une tête d'homme ; la seconde représente un ange.

4.3. Mise au jour d'ossements humains dans la cour nord en 1924 et dans les années 1990

Toujours à l'occasion des travaux pour l'hospice des vieillards, plusieurs ossements humains furent découverts au nord de l'ancienne église abbatiale¹²². Plus récemment et selon des témoignages oraux une fouille clandestine eut lieu dans le milieu des années 1990 dans la cour où se trouvait le cloître de l'abbaye : des sépultures furent signalées.

118 - *Ibid.*, t. 3, p. 754-755.

119 - *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1846, t. 7, p. 62.

120 - Bib. mun. Mans, CP 0 MAN 1-2. Plan archéologique du Mans.

121 - Triger R., *Études historiques et topographiques...*, *op. cit.*, p. 49.

122 - Bib. mun. Mans, CP 0 MAN 1-2. Plan archéologique du Mans.

4.4. Fouille d'une partie de la cour nord, dirigée par Julien Chappée en 1925

Le département de la Sarthe autorisa J. Chappée à fouiller, à ses frais, la cour nord, où se trouvaient la salle capitulaire, le cloître et une partie de l'église abbatiale¹²³. Ces édifices avaient été détruits au début du XIX^e siècle et les matériaux avaient été récupérés. Les fouilles débutèrent le 1^{er} janvier 1925, pour une durée de cinq mois. Deux terrassiers étaient supervisés J. Chappée.

Les résultats de ces investigations sont relatés par P. Cordonnier, en 1967, soit 42 ans après les faits. Il faut donc rester prudent sur ses interprétations. L'auteur estime que les découvertes furent bien maigres. Mais dans la première moitié du XX^e siècle, les structures fossoyées, les négatifs de mur – sans doute nombreux ici, car les maçonneries furent récupérées au XIX^e s., et le petit mobilier céramique étaient souvent négligés.

L'emprise de la salle capitulaire fut fouillée. Les ouvriers mirent au jour six « massifs de maçonnerie, cubiques, ayant dû supporter des colonnes ». Ces derniers ont été laissés en place et sont donc toujours présents sous la cour actuelle. « Deux ou trois sépultures inviolées » furent découvertes : formule qui nous fait dire qu'il y avait d'autres ossements. Dans l'angle sud-ouest de l'ancienne salle capitulaire, J. Chappée dégacha un battant de cloche en fer forgé de 200 kg. Il fut trouvé à 1,5 m de profondeur, ce qui donne une indication de la profondeur maximale atteinte par les fouilleurs. Naturellement, toute la cour ne fut pas décapée : les ouvriers procédèrent par tranchées successives.

Toujours dans l'emprise du chapitre, les archéologues ont également extrait « un petit cône en plomb, percé dans son axe, d'un poids d'environ un kilogramme et quelques ferrailles indéterminées ». P. Cordonnier s'étonne du peu de sépultures découvertes, malgré les nombreuses mentions textuelles indiquant l'inhumation d'abbés et d'évêques dans la salle capitulaire (XII^e-XIII^e siècles pour l'essentiel). En vérité, la fouille eut lieu au niveau de la salle capitulaire du XVI^e siècle, mais on ne sait rien de l'emplacement du chapitre avant cette période.

J. Chappée fit ensuite progresser les investigations vers l'église abbatiale, au nord. A l'entrée du chœur, au niveau de la croisée du transept, les « sépultures se montrèrent nombreuses, entassées les unes sur les autres, dans tous les sens ; aucune n'était très ancienne : elles dataient au plus tôt du XVII^e siècle et la plupart ne remontaient qu'au XVIII^e siècle, comme on put le constater par les médailles religieuses trouvées sur les ossements ». Là encore, il faut rester prudent quant aux remarques et aux datations de P. Cordonnier. Ces découvertes montrent que les niveaux archéologiques sous l'église abbatiale étaient encore en place. En revanche, une partie des murs de l'église a sans doute été récupérée jusqu'aux fondations, seuls subsistaient les négatifs qui n'ont pu être identifiés par J. Chappée.

L'érudit ne put avancer davantage vers le bras nord du transept, car il se trouva empêché par le massif d'arbres visible sur la photographie aérienne de 1923 (fig. 8). Les ouvriers continuèrent leurs travaux dans la moitié sud du chœur : « furent trouvés quelques massifs de fondations, séparés les uns des autres ». P. Cordonnier ajoute que

123 - Pour tout ce paragraphe, voir Cordonnier P., « Les Fouilles de 1925 à l'Abbaye Saint-Vincent du Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 124, 1968, p. 138-146.

« ces massifs très durs pouvaient être antérieurs à l'église démolie en 1806 » et qu'ils furent également laissés en place. L'auteur signale de surcroît la découverte de deux sépultures « anciennes avec des poteries du XII^e siècle en terre nue »¹²⁴, d'« une chaîne en cuivre de lampe d'église du XVII^e siècle, ainsi que les traces d'une activité métallurgique : « foyer d'une fonte de cuivre, avec des débris de métal ayant subi une fusion ainsi que des scories ». Plus intrigant, P. Cordonnier rapporte la mise au jour de plusieurs « petits tas de cailloux » (?), d'« où partaient de petites canalisations en terre cuite ». Les archéologues ne purent faire des tranchées au niveau de l'ancien cloître, car la cour était encombrée de nombreux outils et matériaux destinés à la restauration des bâtiments pour l'installation de l'hospice des vieillards. Cet espace est donc resté intact et possède un fort potentiel archéologique. De même, P. Cordonnier ne fait pas mention de fouilles dans l'emprise de la nef.

4.5. Mis au jour d'une fosse antique, rue des Maillets

En 1985, en surveillant des tranchées réseaux réalisées dans la rue des Maillets, à hauteur du n°47 et 49, Joseph Guilleux identifia une fosse de la fin du I^{er} siècle ou du début du second siècle¹²⁵. Selon lui il n'y avait pas d'autres structures dans la tranchée qui faisait une centaine de mètre de longueur. Quelques années plus tard, en 1988, on construisit à cet endroit des immeubles HLM : aucun bâtiment antique ne fut découvert.

¹²⁴ - Attention, la datation est sans doute hasardeuse.

¹²⁵ - Guilleux J., « Un dépôt gallo-romain au Mans, rue des Maillets », *La Province du Maine*, 90, 1988, p. 365-368.

III. Évaluation du potentiel archéologique

1. Puissance stratigraphique

En l'absence de fouilles récentes, il est très difficile d'évaluer la puissance stratigraphique¹²⁶ du secteur d'étude. Six sondages géotechniques furent réalisés dans l'emprise du Lycée (voir en annexes). Quatre sondages étaient situés autour de la piscine (bâtiment I0) et précédèrent la construction du bâtiment au milieu des années 1960. Les coupes géologiques présentées dans les rapports ne font pas mention de remblais récents. Sous la terre arable, on trouve une couche d'argile grise puis rouge qui repose sur l'argile sableuse de couleur jaune du cénomaniens. Plus récemment, en 2008, deux autres forages ont été effectués dans la cour de l'externat, au pied du bâtiment G0. Cette fois, les géologues ont reconnu des remblais fait de gravas, de cailloutis et de bitume sur une épaisseur de soixante centimètres. Ces niveaux archéologiques semblent très récents et doivent être liés à la construction de l'externat. Même si ce secteur a été nivelé et arasé, les sondages prouvent que la puissance stratigraphique est assez faible dans cette parcelle.

Dans la parcelle BE 1 (abbaye), nous n'avons aucune donnée vraiment exploitable. Notons simplement que J. Chappée a exhumé une cloche à environ 1,5 mètre de profondeur. Par endroits, l'épaisseur des niveaux archéologiques pourrait atteindre plusieurs mètres.

¹²⁶ - Épaisseur des niveaux archéologiques.

2. Analyse du potentiel (fig. 27)

2.1. Période antique

On ne sait rien de l'occupation antique dans l'emprise du Lycée Bellevue. Seules quelques monnaies romaines furent découvertes, au XIX^e siècle, dans l'enclos de l'ancienne abbaye (voir *supra*). P. Cordonnier, dans son récit de la fouille de 1925, ne fait pas mention de mobilier antique. Il est donc très difficile d'évaluer le potentiel archéologique lié aux niveaux gallo-romains. Il faut s'appuyer sur des opérations hors de l'emprise de l'établissement et tenter d'extrapoler les résultats de ces interventions.

A partir des années 1990, une série de diagnostics archéologiques concerna des parcelles proches du Lycée. Hormis des remblais modernes et quelques fosses, les résultats de toutes les opérations réalisées dans l'îlot immédiatement au sud du Lycée furent négatifs¹²⁷. En revanche, les investigations effectuées, autour de la rue du Montbarbet, à environ 150 m du Lycée, permirent d'identifier des constructions antiques (habitat)¹²⁸. Au numéro 67 de la rue Lionel Royer, un niveau de remblais antique fut observé¹²⁹. En revanche, l'aqueduc des Fontenelles qui traversait l'ancien enclos de l'abbaye se trouve en dehors du Lycée Bellevue (fig.25).

A son apogée, l'agglomération antique s'étendait au moins jusqu'à la rue du Montbarbet. En remontant vers le nord, le tissu urbain était certainement plus lâche et devait s'étirer le long des axes de sortie de ville, peut-être l'actuelle rue des Maillets. L'existence d'une nécropole antique le long de cette voie hypothétique, et s'étendant jusque dans l'emprise du Lycée, ne peut être totalement écartée. Les basiliques funéraires du haut Moyen Âge, comme celle de Saint-Vincent, s'implantent fréquemment au sein de ces nécropoles antiques. Il s'agit clairement d'un risque majeur pour les aménagements prévus dans le Lycée, mais il n'y a, pour le moment, aucun élément tangible pour accréditer cette hypothèse. La cour de l'externat, où un nouveau bâtiment est pressenti, se trouve heureusement à une distance respectable de la voirie antique présumée.

En définitif, on peut conjecturer l'existence de quelques structures antiques, correspondant à un secteur en marge de l'agglomération, ou à une zone rurale. La parcelle de l'ancienne abbaye, présente sans doute un risque plus élevé que les terrains autour de l'externat.

2.2. Période médiévale et moderne

127 - Letho-Duclos Y., *31-35 avenue Paderborn*, DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Nantes, 2013.

128 - Mercier F., *5 rue du Montbarbet*, DFS de fouille archéologique, AFAN, Nantes, 1991.

129 - Dumas M., *67 rue Lionel Royer*, DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Nantes, 1995.

Grâce aux sources textuelles et planimétriques, l'évaluation du potentiel archéologique pour la période médiévale et moderne est plus solidement établie. Il faut distinguer deux zones : la parcelle BE 1 correspondant au cœur de l'abbaye, située à l'ouest de la rue de Bellevue, et l'ancien clos où se trouve l'externat. La piscine, plus au nord, fut bâtie en dehors des anciens enclos de l'abbaye : c'est le secteur où le risque archéologique est le plus faible. Il faut toutefois prendre garde au mur d'enclos qui devait traverser le terrain de sport situé immédiatement à l'ouest de la piscine.

En revanche le potentiel archéologique est très élevé dans la parcelle BE 1 : tout aménagement important est à éviter dans ce secteur. Il y a sans nul doute une continuité d'occupation depuis le VI^e siècle. L'abbatiale du XI^e siècle est bien localisée, juste au nord des bâtiments C entre les deux ailes de l'édifice et en partie sous le massif d'arbres (fig. 23). Les sondages de J. Chappée montrent que des éléments de fondation sont encore conservés. On ne connaît pas l'emplacement de la basilique du haut Moyen Âge, mais elle devait se trouver sous l'église romane, à tout le moins dans les limites de la parcelle. Les galeries du cloître, reconstruites à plusieurs reprises, ainsi que la salle capitulaire se trouvent également sous la cour nord. D'autres édifices sont attestés le long la rue du Tertre Saint-Laurent et plusieurs d'entre eux furent détruits au cours du XIX^e siècle. Des travaux de terrassement en limite de l'enclos pourraient donc mettre au jour ce type de constructions : dépendances de l'abbaye et habitations de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne. Compte tenu de ces nombreuses reconstructions, il n'est pas certain que les niveaux du haut Moyen Âge soient préservés.

Le classement en potentiel archéologique faible de certains secteurs de la parcelle BE 1 est lié à la présence de caves ou de constructions contemporaines, ayant probablement détruits une grande partie des niveaux archéologiques.

Du côté de l'externat, le potentiel archéologique est plus faible : aucun bâtiment n'est visible à cet endroit dans l'iconographie ancienne. Ces terrains étaient plantés de vignes et ne furent intégrés à l'enclos de l'abbaye qu'au XVI^e siècle. Des jardins remplacèrent une partie des vignes à partir du XVII^e siècle. Les archéologues peuvent donc trouver des aménagements horticoles : murs de terrasse, allées, fosses de plantations... A la Révolution française, le clos fut divisé en parcelles délimitées par des fossés et les jardins furent remplacés par des terres labourables.

2.3. Les espaces funéraires (fig. 26)

Les espaces funéraires représentent un risque archéologique majeur, car le dégagement des squelettes est long et coûteux et la découverte d'ossements humains à un impact médiatique important. A titre d'information, la fouille et l'étude d'une sépulture nécessite un minimum de deux jours de travail pour une personne. Or une grande partie de la parcelle BE 1 est concernée par ce risque, en particulier sa moitié nord. On trouve à coup sûr des sépultures médiévales et modernes à l'emplacement des galeries du cloître, de la salle capitulaire et de l'église abbatiale. En dehors des bâtiments de l'abbaye, trois cimetières

sont attestés depuis le XI^e siècle, mais seul celui de la paroisse Saint-Vincent est localisé avec certitude. Il était situé autour de l'église paroissiale, au niveau de la rue de l'Enclos. Il existait également le cimetière des moines et un espace distinct dédié aux sépultures des chanoines de la cathédrale du Mans. Ces deux cimetières se trouvaient certainement au nord de l'abbatiale autour du chevet et du transept, mais il ne s'agit là que de suppositions. Quelques ossements sont signalés à cet emplacement par Verdier sur sa carte archéologique.

Par ailleurs, la basilique du VI^e siècle accueillit le tombeau de son fondateur et d'autres dignitaires ecclésiastiques. Les grandes nécropoles du Mans se trouvaient plutôt sur la rive droite de la Sarthe, mais il est probable qu'à la suite de ce prélat, de nombreuses familles choisirent d'enterrer leurs morts autour des reliques de Saint-Vincent et de Saint-Laurent. Les cinq sarcophages mis au jour lors de la destruction de la chapelle du XIX^e siècle, malheureusement non datés, peuvent être un indice confortant l'hypothèse d'une aire funéraire du haut Moyen Âge autour du monastère.

En principe, les parcelles à proximité de l'externat ne font partie de ces espaces funéraires.

2.4. Le bâti

Concernant le bâti en élévation, la visite de l'abbaye et de ses caves n'a pas permis de découvrir des éléments inconnus ou plus anciens que ceux déjà répertoriés et protégés par les Monuments historiques. A noter toutefois, l'existence d'au moins deux dates (1732 et 1733), inscrites sur les enduits de la cave de l'aile occidentale du bâtiment C. Les vieux murs délimitant le Lycée, à l'est, correspondent aux murs d'enclos de l'abbaye et peuvent dater du XVI^e siècle.

3. Conclusion

Pour tout aménagement impactant le sous-sol dans la parcelle de l'abbaye, même de faible ampleur, une fouille archéologique est indispensable. Concernant la cour ou les espaces verts devant l'externat, un diagnostic archéologique est nécessaire pour vérifier la présence de niveaux archéologiques antiques. Les sondages géotechniques indiquent toutefois une puissance stratigraphique assez faible.

En sus des bâtiments classés et inscrits au titre des Monuments historiques, il faudra préserver l'ancien mur d'enclos de l'abbaye élevé au XVI^e siècle.

Sources

Sources manuscrites

Archives départementales de la Sarthe

H 126. Registres des actes et transactions (XVIe-XVIIe s.).

H 127. Registres des actes et transactions (1636-1647).

H 181. Fief de la Prévôté : déclarations à l'évêque du Mans (1591).

H 187. Fief de la Prévôté : déclarations (1412-1746).

H 188. Fief de la Prévôté : déclarations (1465-1752).

4 N 135-144. Aménagement et entretien de l'hospice des vieillards, transfert à Saint-Vincent (1914-1926).

1 Q 854. Biens de l'ancienne abbaye Saint-Vincent. – Vente : procès-verbaux d'estimation, affiche de mise en vente, contrats de vente, plan, quittances de paiement (An II-1813).

L 361. Comptes et déclarations des religieux de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (1790-1792).

Bibliothèque municipale du Mans

Ms 247. Livre rouge de la cathédrale (XVe siècle).

Sources iconographiques

Archives départementales

Plan général de l'enclos, Jollivet, 1FP34 (1794).

Plan des Ponts et Chaussées, C add 142 (1747).

Plan du Tertre Saint-Vincent, 1FP40, n° 5 (1792).

Bibliothèque municipale du Mans

Plans de l'abbaye Saint-Vincent, ES 4 VIN 3. (XIXe siècle).

Plan archéologique du Mans, R. Verdier, CP 0 MAN 1-2. (1935).

Plan du Mans, P. Chaussée, 2Fi03179 (1893).

Plan du Mans, P. Chaussée, 2Fi0219 (1888).

Plan du Mans, MM. Desgranges et A. Imbault, 1Fi0087(1862).
 Plan du Mans, P. Chaussée, 2Fi0083 (1859).
 Plan du Mans, abbé Janvier, CP 3 MAN 2-7 (1777).
 Plan du Mans, C. Aubry, CP 3 MAN 2-2 (1736).
Nova et integra caenomaniae descriptio vulgo Le Mans, G. Tavernier, M. Bouguereau, CP 1 MAI 1-2 (1594).
Urbs rubra cenomanum Ludovico subdita vivo, quae minor exculli caesaris imperium, Boudan, CP 3 MAN 1-2 (1695).
 Iconographie sur Saint-Vincent, COR CC EGL 2 (XXe s.)

Archives de la Défense

Plan du Mans, Lombard (1841).

Bibliothèque nationale de France

Plan du Mans, Launay (1769).

Vues de la ville du Mans, Boudan (1695)

Sources imprimées

Busson G., Ledru A. (éd.), *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, Le Mans, 1901 (Archives historiques du Maine, t. II).
 Busson G., Ledru A. (éd.), *Nécrologe obituaire de la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1906 (Archives historiques du Maine, t. 7).
 Chappée J., Ledru A. et Denis L.-J. (éd.), *Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre Saint-Julien du Mans*, Paris-Laval, 1922, p. 29 (Société des Archives historiques du Cognier).
 Charles R., Froger L. (éd.), *Gesta domni Aldrici, cenomannicae urbis episcopi a discipulis suis*, Mamers, 1889.
 Chédeville A. (éd.), *Liber Controversarium Sancti Vincentii Cenomannensis, ou second cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, Paris, 1968.
 Denifle H. (éd.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1899, 2 vol.
 Grat F., *Annales de Saint-Bertin*, Paris, 1964
 Guilloreau L. (éd.), « Monasticon gallicanum. L'abbaye de Saint-Vincent du Mans », *Revue Mabillon : archives de la France monastique*, 1914, 10, p. 195.
 Guilloreau L. (éd.), « L'obituaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans », *Revue Mabillon : archives de la France monastique*, 1913-1914, t. 9 et 10, p. 113-258, 16-39.
 Klötgen J. (éd.), « L'Abbaye de Saint-Vincent du Mans : d'après une source d'histoire retrouvée aux Archives Secrètes du Vatican : le privilège du pape Innocent III en faveur de l'abbaye, 1204 », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1987, p. 173-174.

Lestang G. de (éd.), « Documents topographiques sur la ville du Mans aux XIVe et XVe siècles », Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1861-1862, p. 180 et 237.

Lottin R.-J.-F. (éd.), *Chartularium insignis ecclesie Cenomanensis quod dicitur Liber albus capituli*, Le Mans, 1869 (Institut des provinces de France, 2e série, t. 2).

Menjot d'Elbenne S. (éd.), R. Charles, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, Ordre de Saint-Benoît*, Mamers-Le Mans, 1886.

Weidemann M. (éd.), *Geschichte des Bistums Le Mans von der Spätantike bis zur Karolingerzeit : Actus pontificum cenomannis in urbe degentium und Gesta Aldrici*, Mainz, 2002, 3 vol.

Bibliographie

- Béguin F., *11 rue du Donjon*, DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Nantes, 1998.
- Biarne J., « Le Mans, les restes supposés des édifices paléochrétiens », dans *Les premiers monuments chrétiens de la France. Sud-Ouest et Centre*, Barruol G. (dir.), t. 2, Paris, 1996, p. 254-259.
- Biarne J., « Le Mans (annexe : Jublains) », dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. V : Province ecclésiastique de Tours*, Pietri L., Biarne J. (dir.), Paris, 1987, p. 41-56.
- Bouton A., *Le Maine, histoire économique et sociale, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, Le Mans, 1970.
- Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1846, t. 7, p. 62.
- Chevet P., *21-31 avenue Paderborn*, DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Nantes, 2003.
- Colomb J.-B., « Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans », éd. MM. Anjubault et Legeay, *Annuaire de la Sarthe*, 1864-1866.
- Cordonnier P., « Les Fouilles de 1925 à l'Abbaye Saint-Vincent du Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 124, 1968, p. 138-146.
- Courtoux G., *Lycée Montesquieu*, DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Nantes, 1990.
- Croix A., Branchereau J.-P., Guyvarc'h D. et al., *Dictionnaire des lycées publics des Pays de la Loire : histoire, culture, patrimoine*, 2009, p. 93-95.
- Daudin L., *Rue du Donjon*, DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Nantes, 1993.
- Deschamps S., « Le Mans », dans *Carte Archéologique de la Gaule, La Sarthe (72)*, Bouvet J.-Ph. (dir.), Paris, 2001, p. 252-356.
- Deschamps S., Vaginay M., *Le Mans retrouvé. Archéologie et mémoire de la ville*, Mulsanne, 1990.
- Doumerc F., *Essai de construction d'un espace princier : l'exemple des Rorgonides dans le monde franc puis dans le royaume de France et ses marges (vers 600-vers 1060)*, Université du Maine, thèse de 3^e cycle, 2010.
- Dumas M., *67 rue Lionel Royer*, DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Nantes, 1995.
- Girault C., *La vente des Biens Nationaux situés dans la ville du Mans*, Le Mans, 1933.
- Guilleux J., « dépôt gallo-romain au Mans, rue des Maillets », *La Province du Maine*, 90, 1988, p. 365-368.
- Isnard I., *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Rennes, 2007.
- Le Gall J.-M., *Les Moines au temps des réformes, France (1480-1560)*, Paris, 2001.
- Le Maître P., « L'œuvre d'Aldric du Mans et sa signification (832-857) », *Francia*, 1980, 8, p. 43-64.
- Leniaud J.-M., *Jean-Baptiste Lassus : ou le temps retrouvé des cathédrales*, Paris, 1980.
- Letho-Duclos Y., *31-35 avenue Paderborn*, DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Nantes, 2013.

- Lévy A., Barbeau T., *L'autre temps des abbayes (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Mulsanne, 2012.
- Lévy A., « 1^{er} novembre 572 : fondation de l'abbaye Saint-Vincent », *La Province du Maine*, t. 106, 2004, p. 301-311.
- Lévy A. (dir.), *Redécouvrir l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, Le Mans, 1998.
- Logeoux A. et Guilleux J., *Le Mans : révolution dans la ville, Saint-Jean-d'Angély*, 1991.
- Louise G., *La seigneurie de Bellême : Xe-XIIe siècles : dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine, à la charnière de l'an mil*, Flers, 1992-1993.
- Ménard M., *Une Histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles : mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Paris, 1980.
- Mercier F., *5 rue du Montbarbet*, DFS de fouille archéologique, AFAN, Nantes, 1991.
- Parisse M., « Être moine ou chanoine à la fin du IX^e siècle », dans *Au cloître et dans le monde : femmes, hommes et sociétés*, Henriot P. et Legras A.-M. (éd.), Paris, 2000, p. 91-101.
- Pesche J.-R., *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 1829-1842.
- Pichon F., *Essai historique sur les séminaires du Mans (1802-1875)*, Le Mans, 1879.
- Pichot D., « Histoire du diocèse du Mans du Xe au XIVe siècle », *La Mayenne, Histoire et Archéologie*, 1998, n° 21, p. 57.
- Piolin dom, *Histoire de l'Église du Mans*, Paris, 1851-1863.
- Plat G., *L'église de la Trinité de Vendôme*, Paris, 1934, p. 38.
- Triger R., *Études historiques et topographiques sur la ville du Mans : quartiers des Jacobins, de l'ancien Évêché, de Saint-Vincent, de Tessé, de l'Étoile et des Ursulines*, Le Mans, 1926, p. 1-47.

IV. Figures

Table des figures

Fig. 1. Cadre administratif	53
Fig. 2. Localisation du Lycée Bellevue	54
Fig. 3. Bâtiments actuels et emprise du Lycée Bellevue	55
Fig. 4. Photographie aérienne, 2010 (IGN)	56
Fig. 5. Photographie aérienne, 1966 (IGN)	57
Fig. 6. Photographie aérienne, 1957 (IGN)	58
Fig. 7. Photographie aérienne, 1949 (IGN)	59
Fig. 8. Photographie aérienne, 1923 (IGN)	60
Fig. 9. Plans généraux du Mans au XIXe s.	61
Fig. 10. Plans généraux du Mans au XIXe s.	62
Fig. 11. Cadastre de 1846	63
Fig. 12. Cadastre napoléonien (1812). Échelle de la ville du Mans.	64
Fig. 13. Cadastre napoléonien (1812)	65
Fig. 14. Enclos de l'abbaye Saint-Vincent en 1794	66
Fig. 15. Plans généraux du Mans au XVIIIe s.	67
Fig. 16. Plans généraux du Mans, XVIe s. - XVIIIe s.	68
Fig. 17. Vues de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, Boudan, 1695	69
Fig. 18. Vues de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, Boudan, 1695	70
Fig. 19. Projet de reconstruction, <i>Monasticon gallicanum</i> , 1685	71
Fig. 20. « Rue de l'abbaye. Vestiges de fenêtres de style roman »	72
Fig. 21. « Ruines de l'abbaye, cour intérieure »	73
Fig. 22. Topographie et hydrographie ancienne	74
Fig. 23. Emprise et datation des bâtiments spatialisés	75
Fig. 24. Sondages géotechniques	76
Fig. 25. Données archéologiques	77
Fig. 26. Zones funéraires attestées	79
Fig. 27. Évaluation du potentiel archéologique	80
Fig. 28. Plans et photographies de Paul Cordonnier	81
Fig. 29. Plan schématique de l'abbatiale par l'abbé Tournesac ?	82
Fig. 30. Photographies	83

Fig. 1 - Cadre administratif

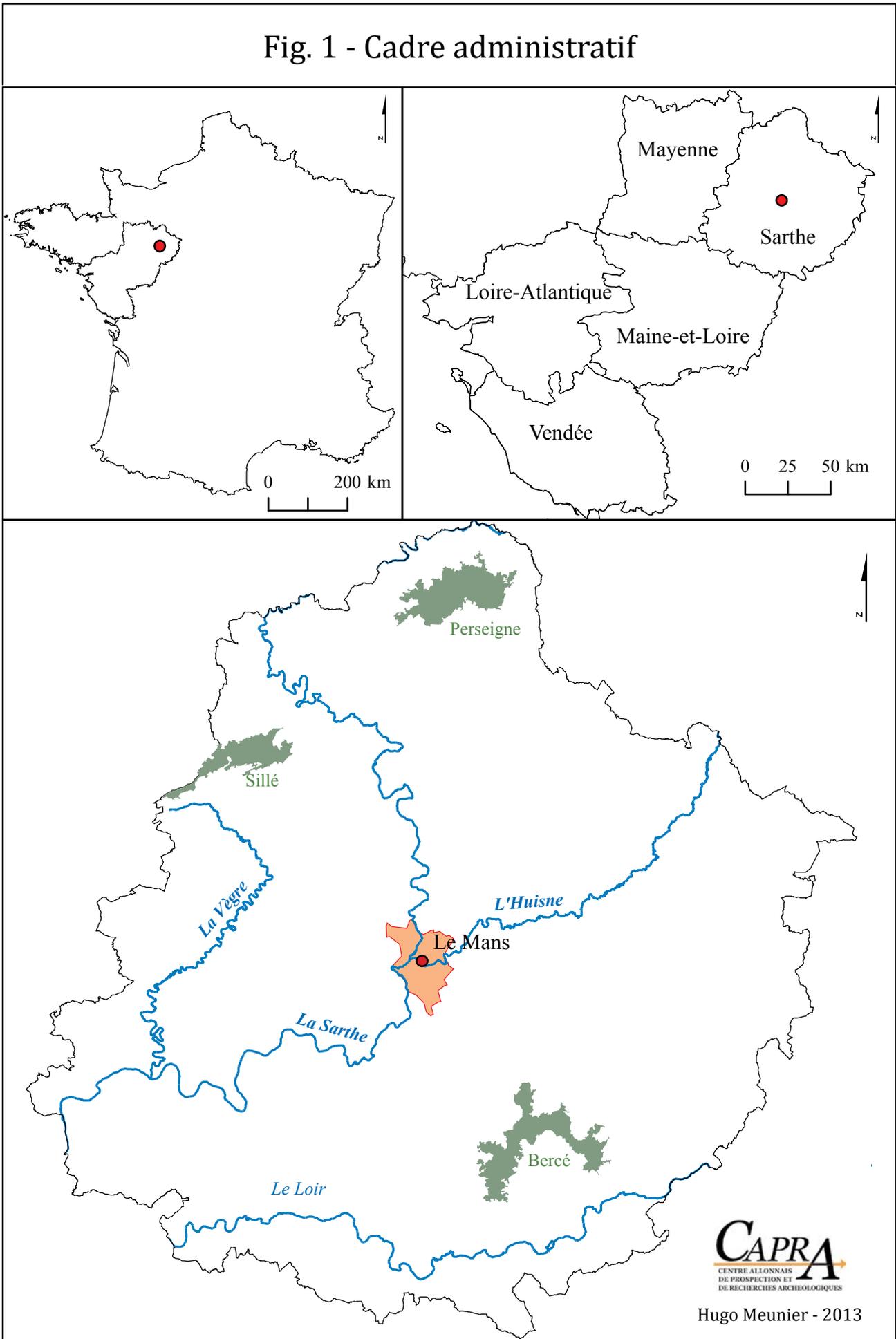


Fig. 2 - Localisation du Lycée Bellevue (cadastre actuel)

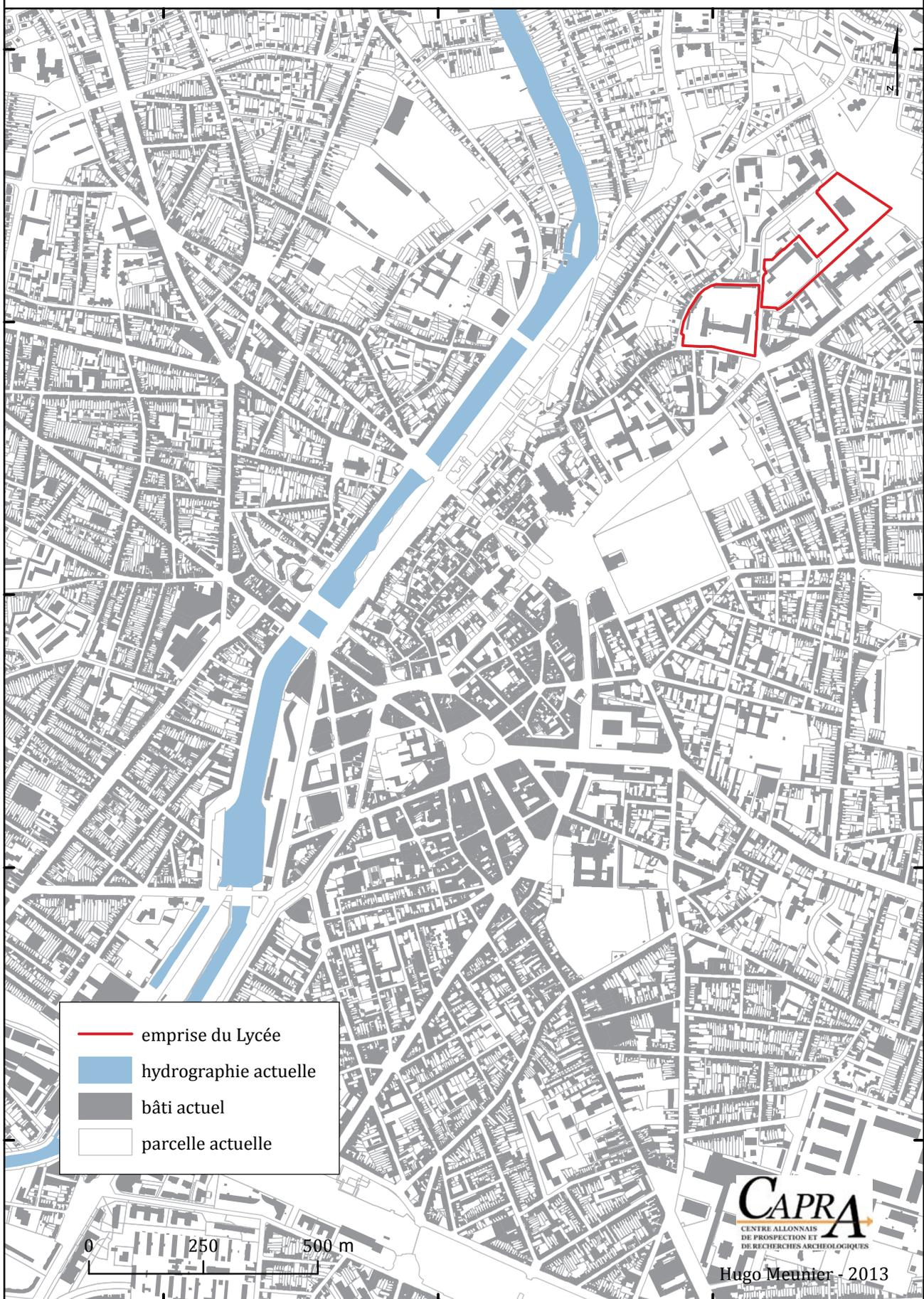


Fig. 3 - Bâtiments actuels et emprise du Lycée Bellevue

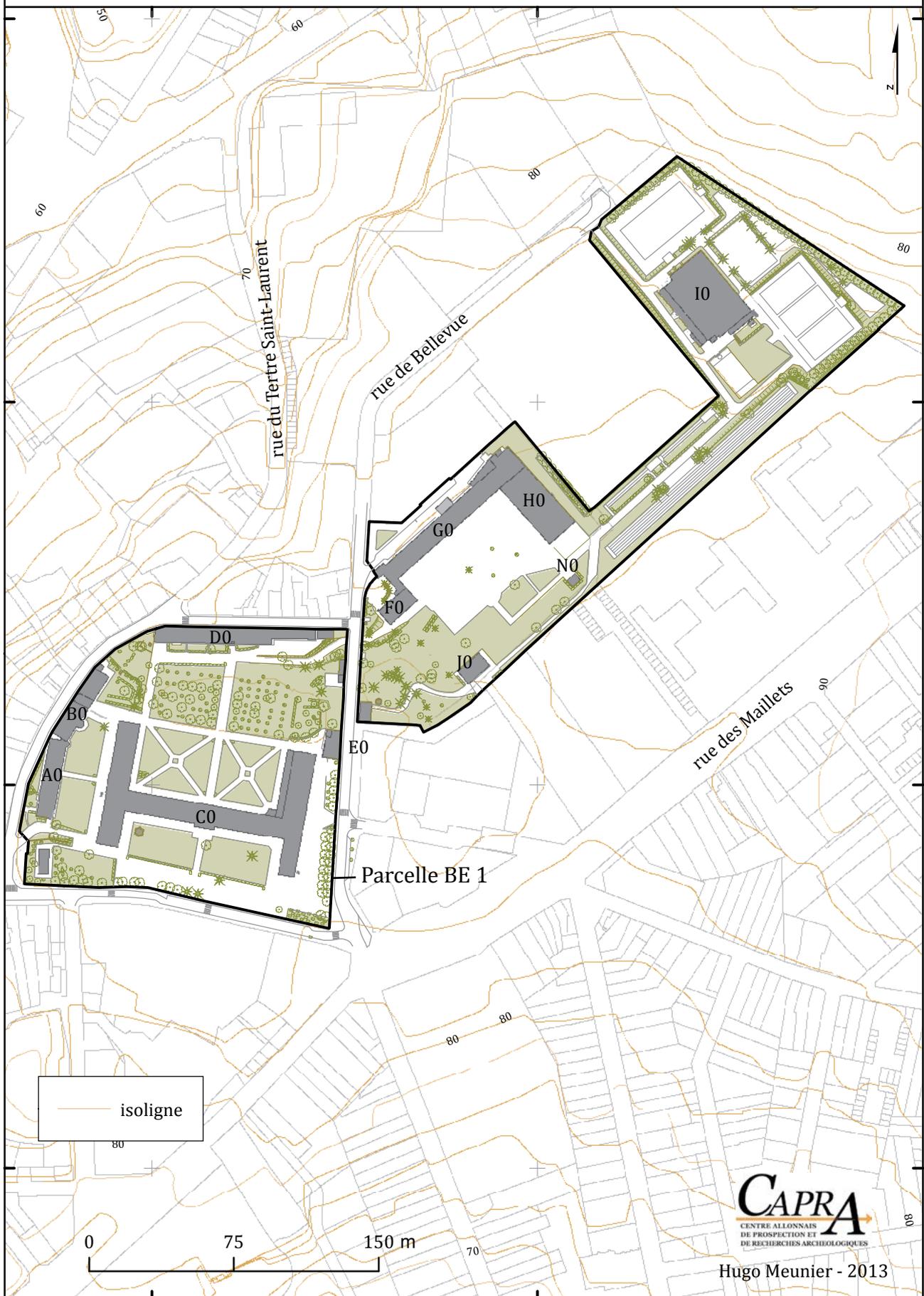


Fig. 4 - Photographie aérienne, 2010 (IGN)



7205600
7205400
7205200
7205000

--- emprise du Lycée



Hugo Meunier - 2013

1491400

1491600

Fig. 5 - Photographie aérienne, 1966 (IGN)

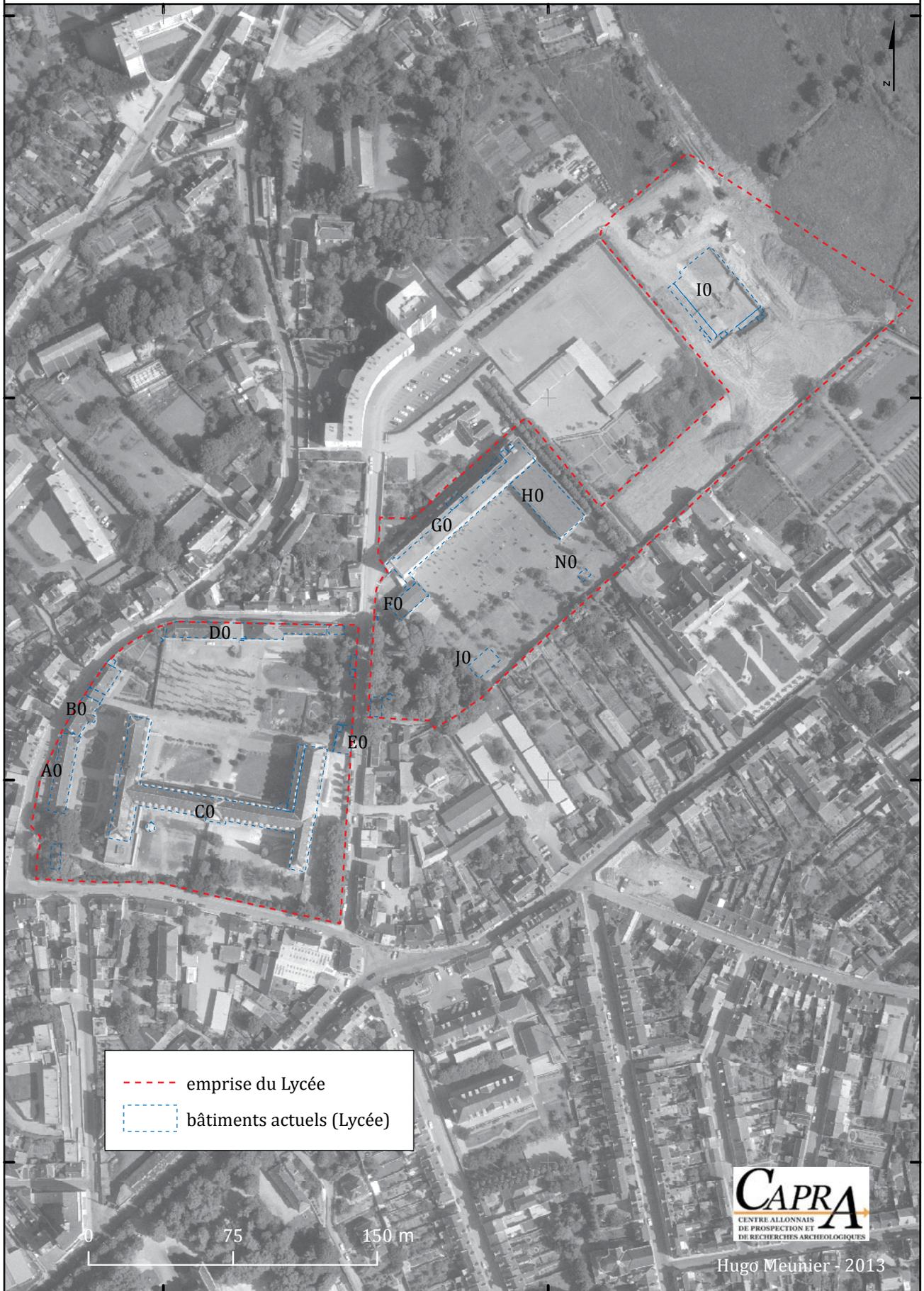


Fig. 6 - Photographie aérienne, 1957 (IGN)



Fig. 7 - Photographie aérienne, 1949 (IGN)



Fig. 8 - Photographie aérienne, 1923 (IGN)

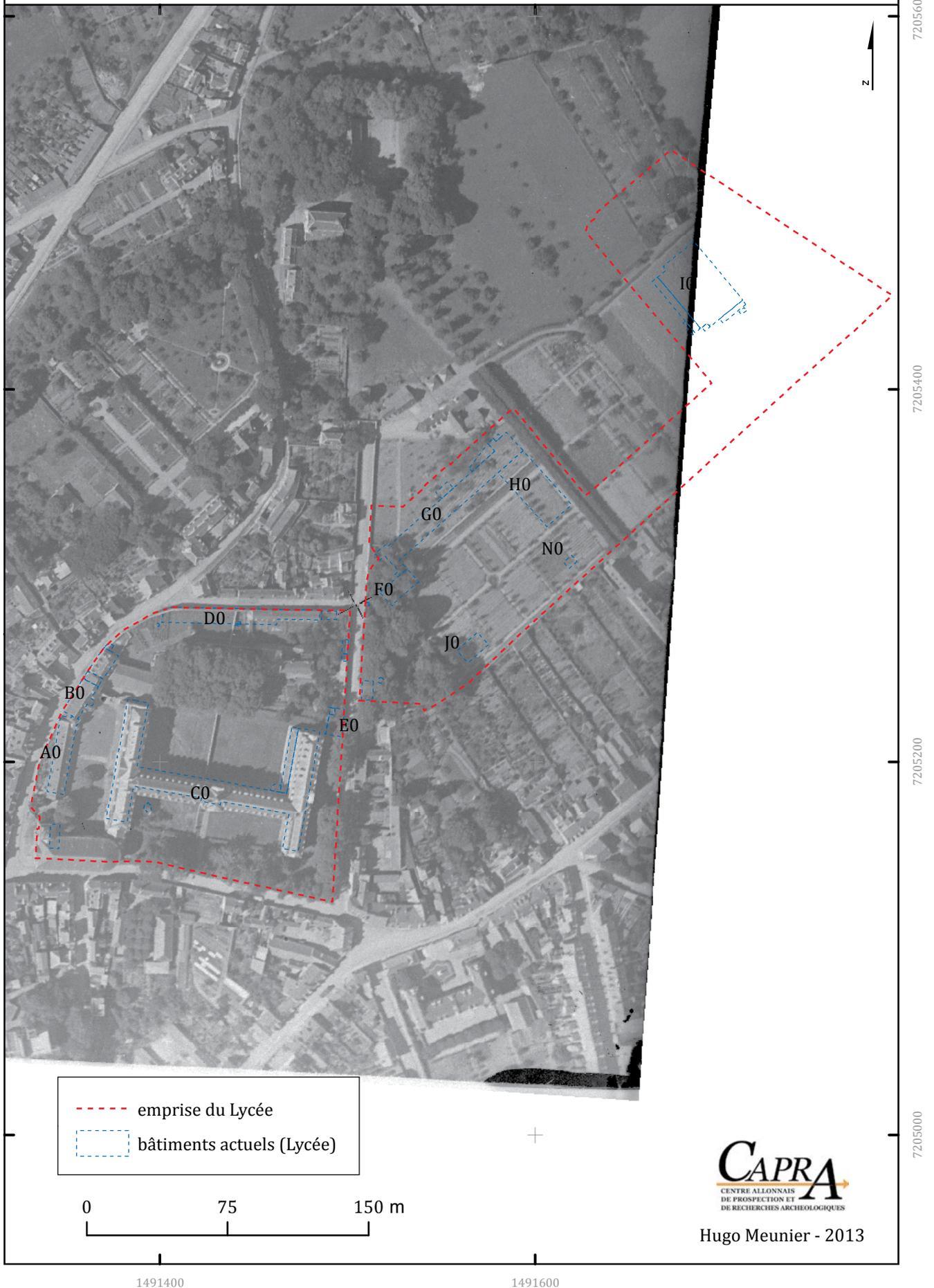


Fig. 9 - Plans généraux du Mans au XIXe s.



Paul Chaussée, 1888, 2Fi0219

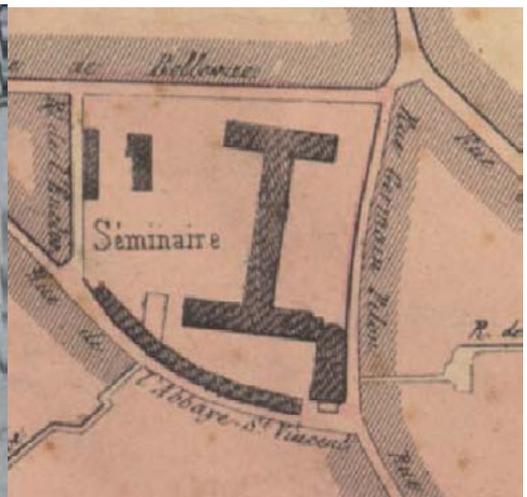


Paul Chaussée, 1893, 1Fi0317

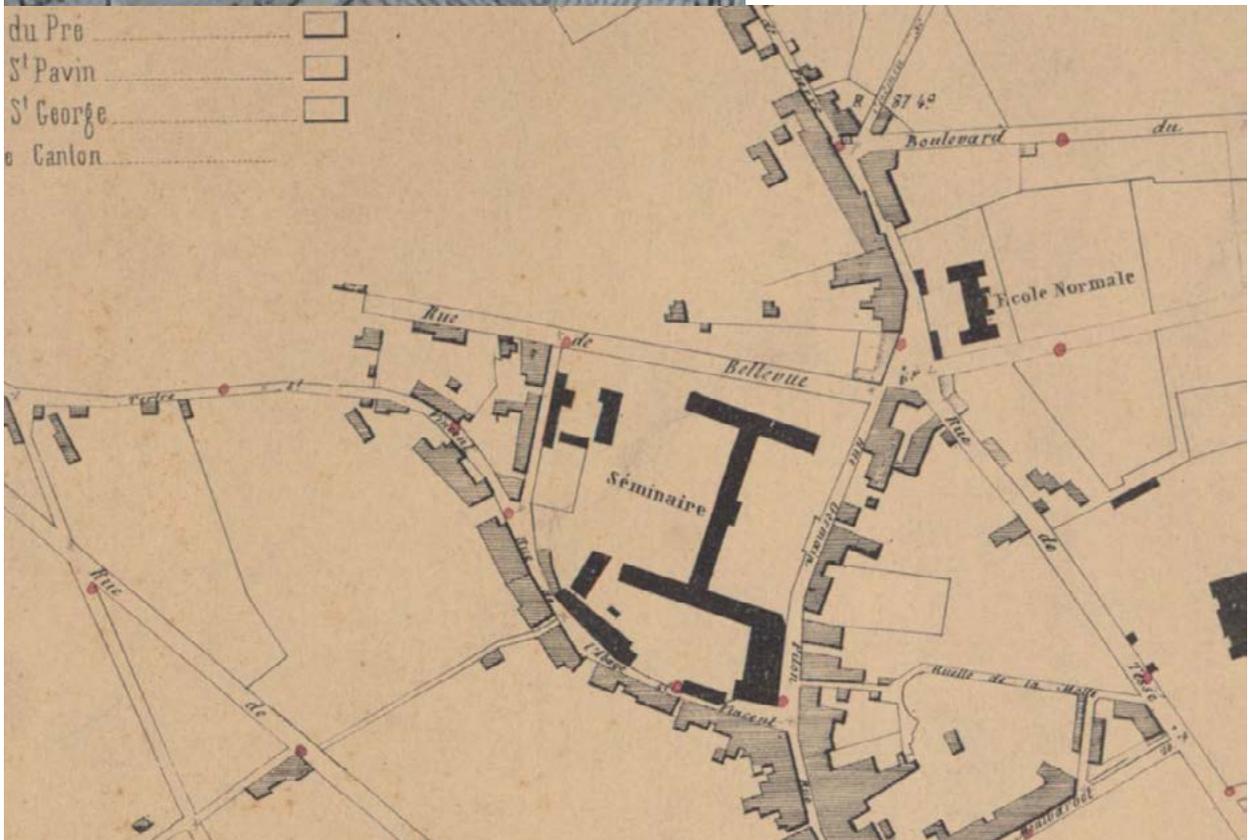
Fig. 10 - Plans généraux du Mans au XIXe s.



Paul Chaussée, 1859, 1Fi0083



Plan Lombard, 1841, Arch. Défense



MM. Desgranges et A. Imbault, 1862, 1Fi0087

Archives municipales du Mans

Fig. 11 - Cadastre de 1846

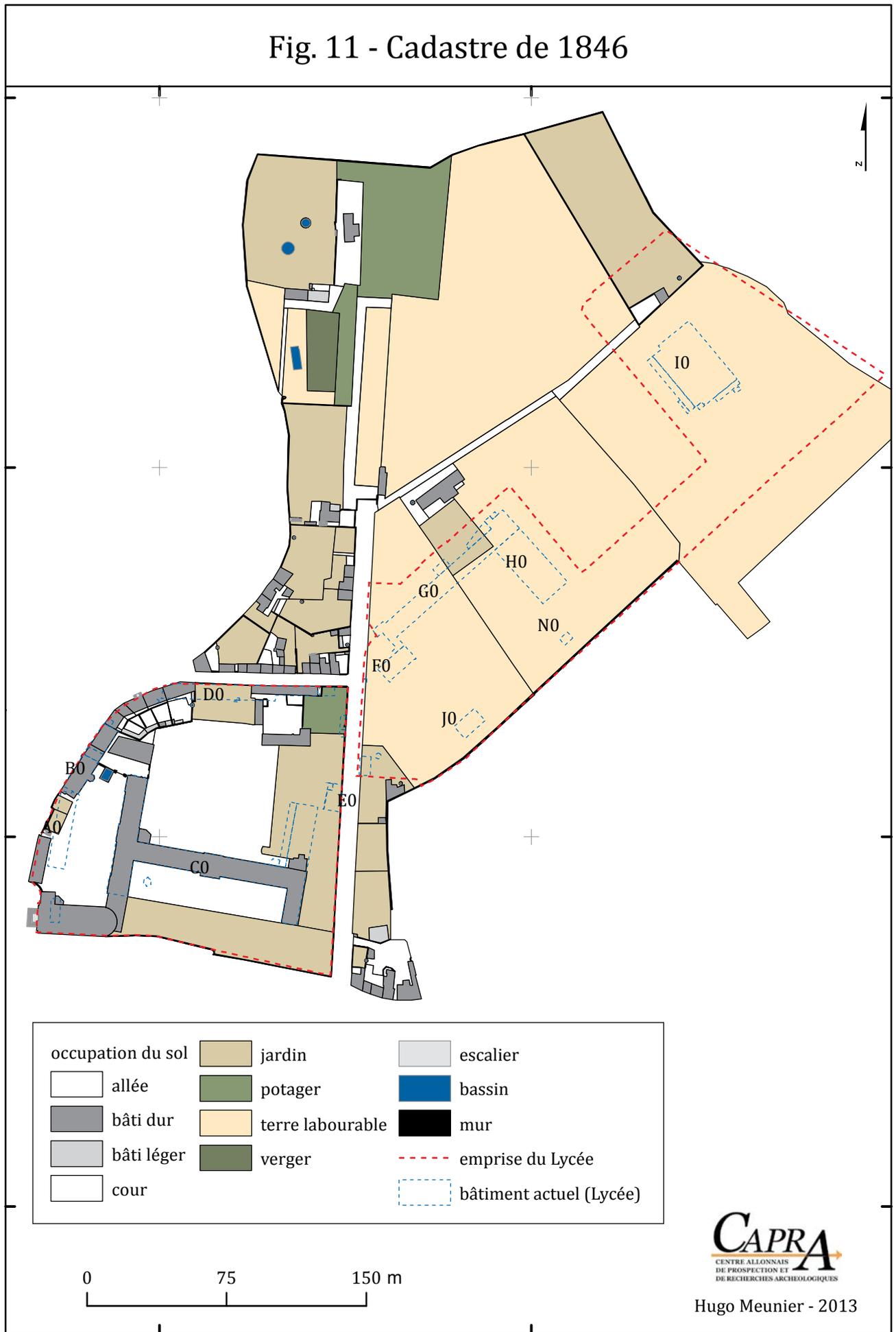


Fig. 12 - Cadastre napoléonien (1812)

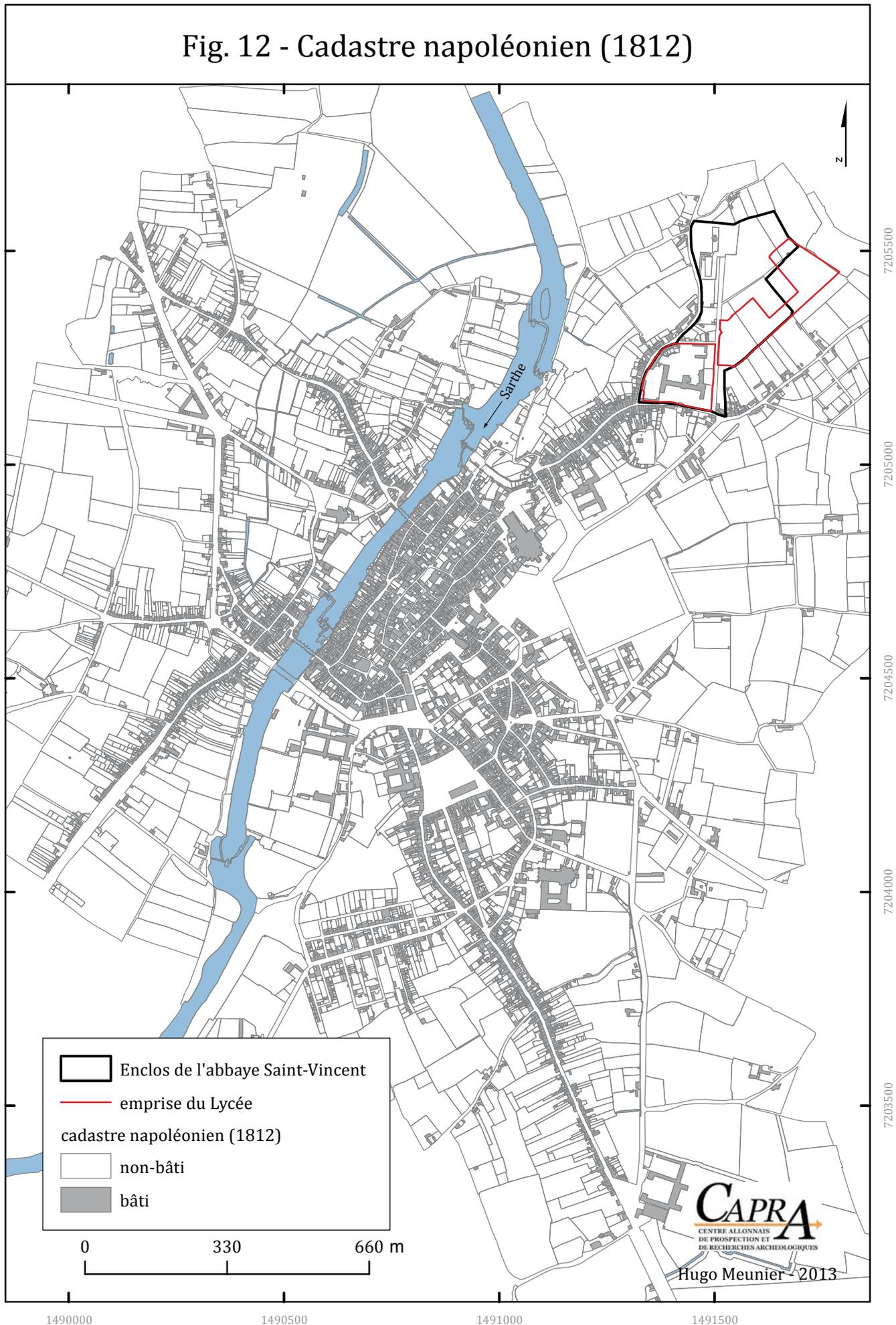


Fig. 13 - Cadastre napoléonien (1812)

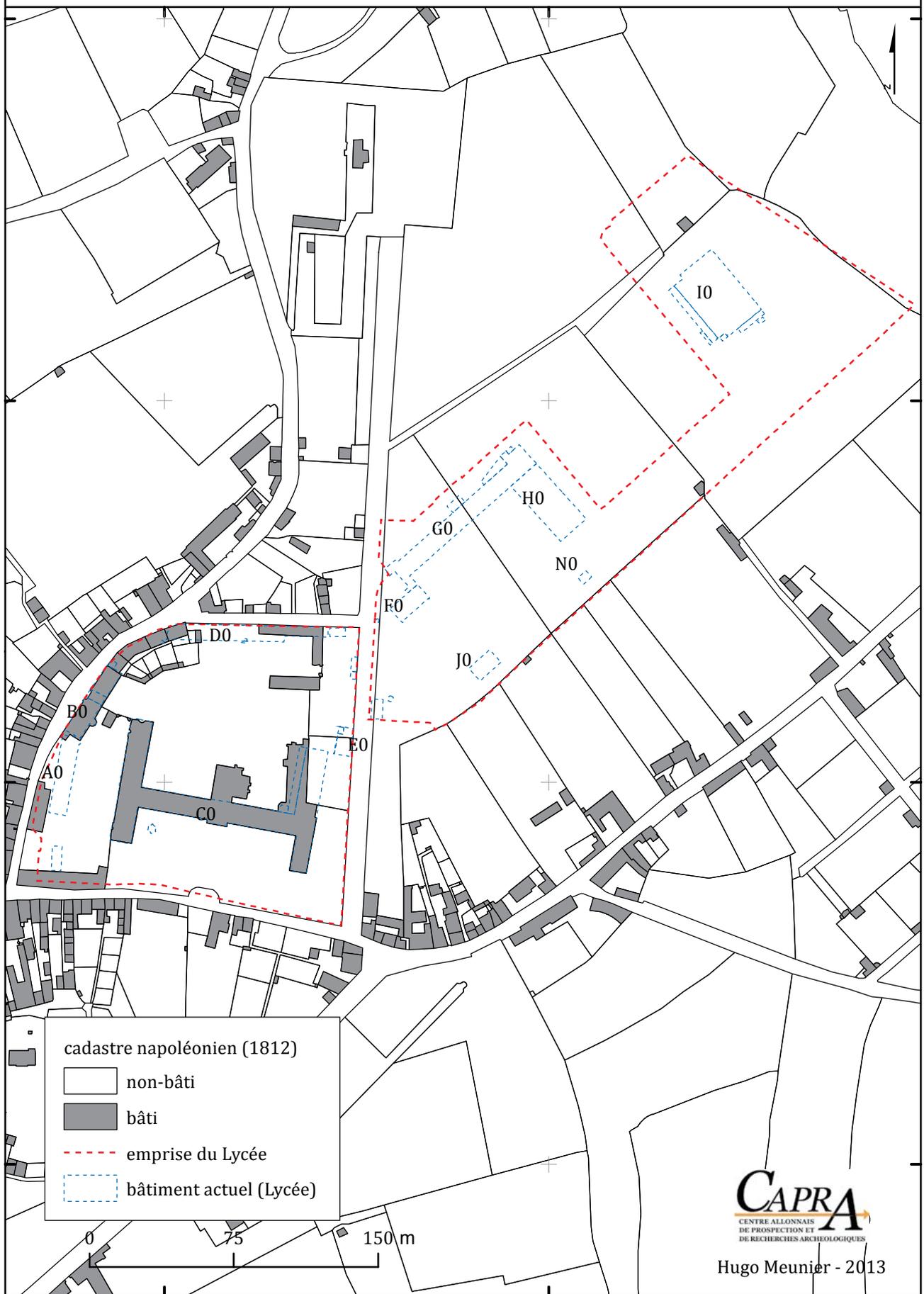
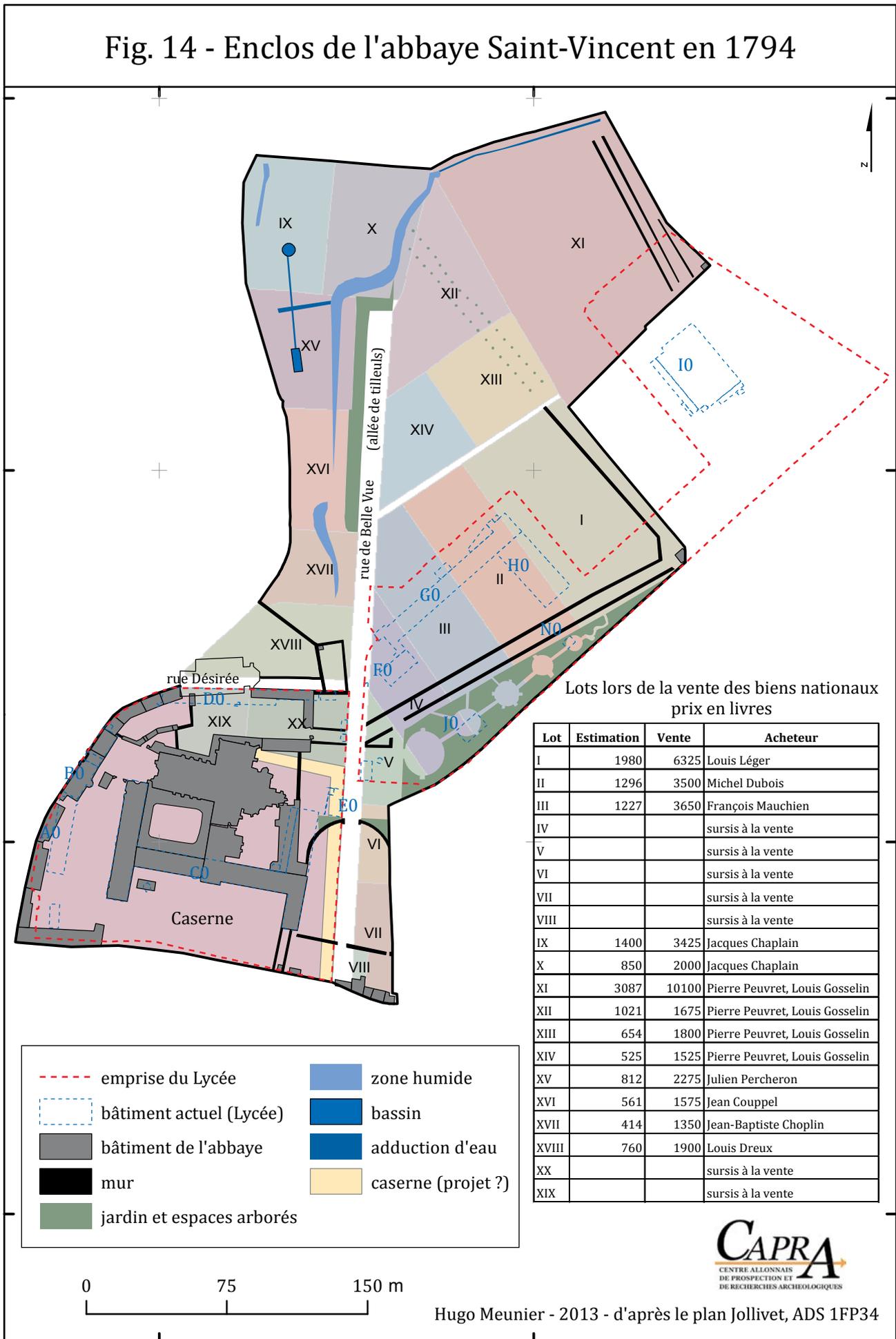


Fig. 14 - Enclos de l'abbaye Saint-Vincent en 1794



7205600

7205400

7205200

7205000

1491400

1491600



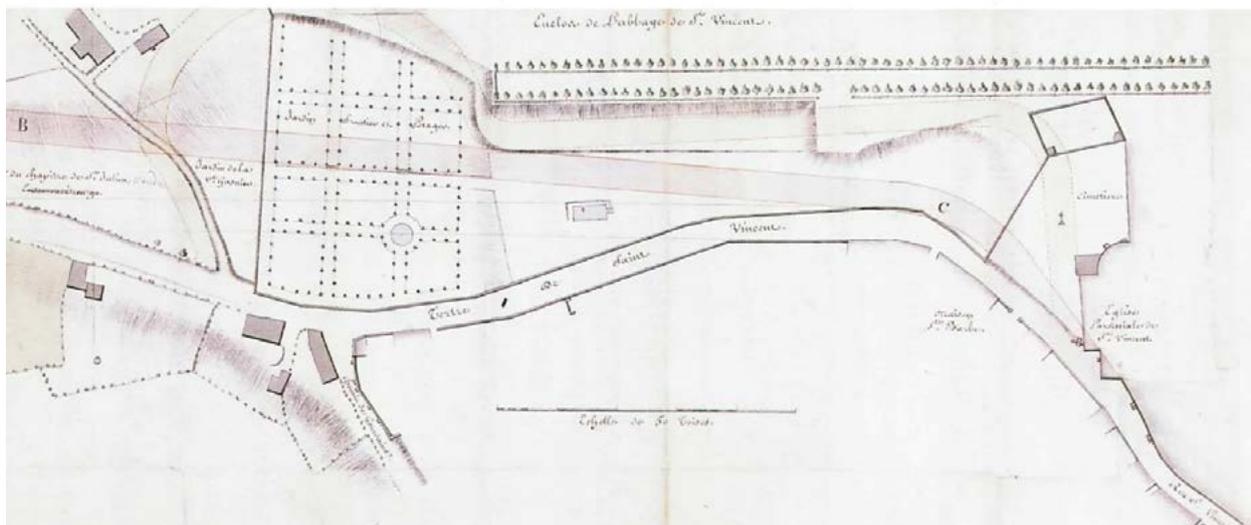
Fig. 15 - Plans généraux du Mans au XVIIIe s.



Plan Launay, 1769 (BnF).
Enclos de l'abbaye Saint-Vincent



Plan de l'abbé Janvier,
1777 (BM). Enclos de
l'abbaye Saint-Vincent



Projet de percement d'une voie dite « Petit-Crapaud », à travers l'enclos de l'abbaye Saint-Vincent, 1792.
ADS, 1FP40, n° 5

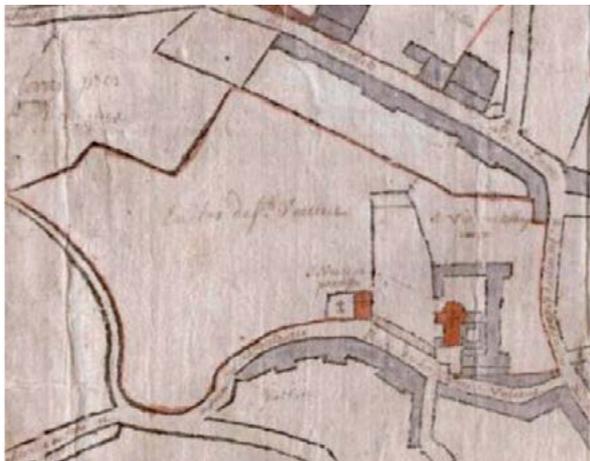
Fig. 16 - Plans généraux du Mans, XVIe s. - XVIIIe s.

clocher-porche de l'abbatiale

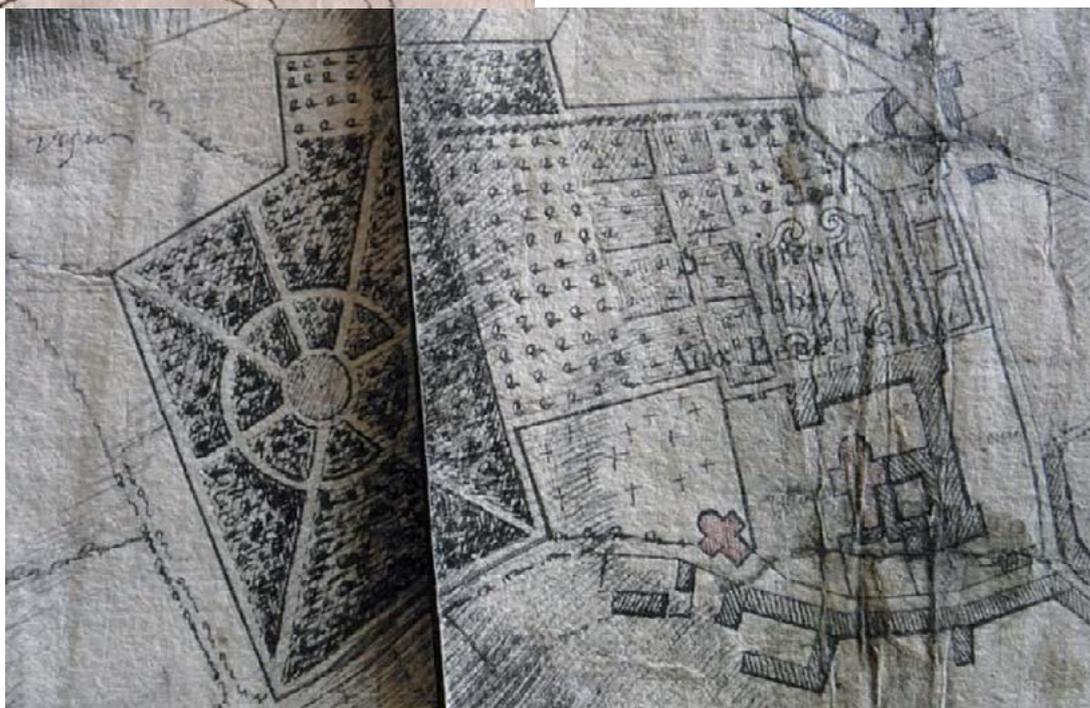


Nova et integra caenomaniae descriptio vulgo Le Mans,
G. Tavernier, M. Bouguereau, 1594 (BM).

Urbs rubra cenomanum Ludovico subdita vivo,
quae minor exculli caesaris imperium, Boudan, 1695 (BnF).

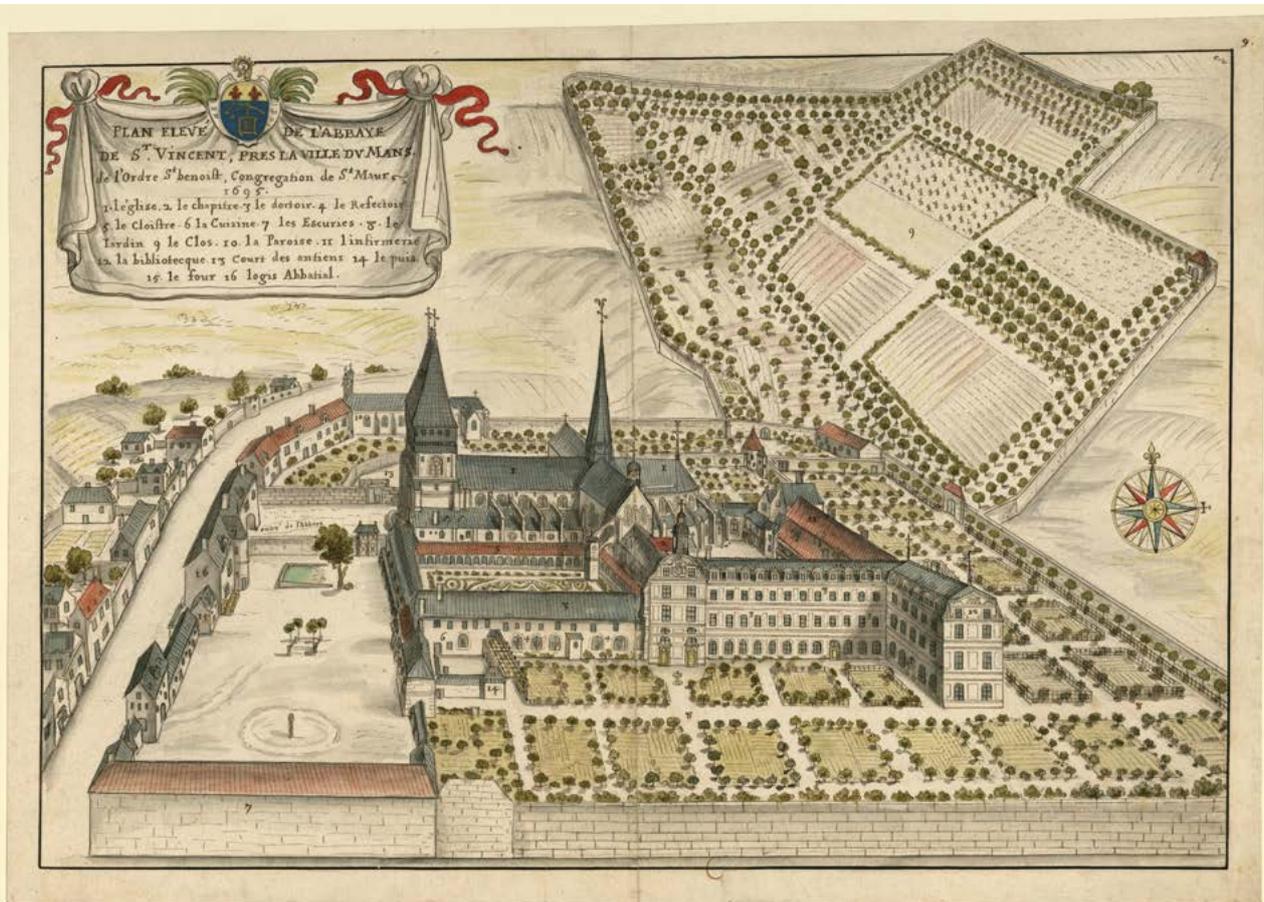


Plan César Aubry, 1736 (BM).
Enclos de l'abbaye Saint-Vincent



Plan des Ponts et Chaussées, 1747, ADS, C add 142. Extrait de A. Levy, T. Barbeau 2012.
Enclos de l'abbaye Saint-Vincent

Fig. 17 - Vues de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, Boudan, 1695



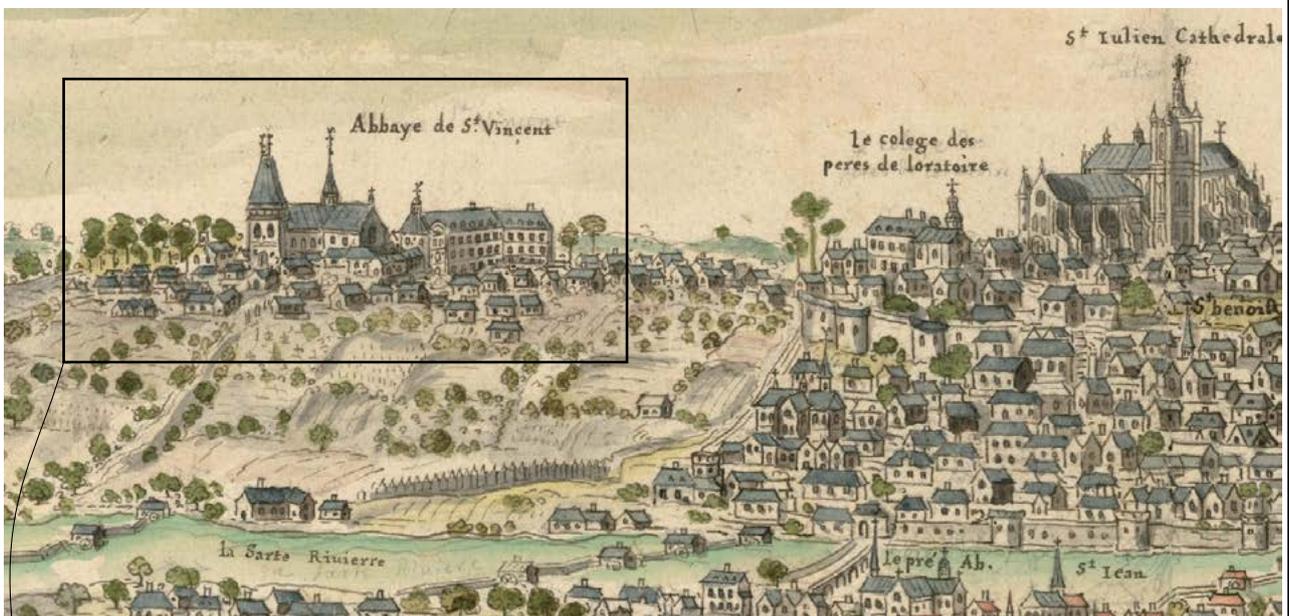
H184510

Plan élevé de l'abbaye de Saint-Vincent ; près la ville du Mans de l'Ordre de Saint-Benoist; Congrégation de Saint-Maur, 1695.



Profil de la ville du Mans veüe du costé de Pont-leue [Pontlieue] ; sur le chemin de Paris, 1695

Fig. 18 - Vues de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, Boudan, 1695



Profil de la ville du Mans, capitale du comté du Maine.
Veüe du costé du Village de Roüillon

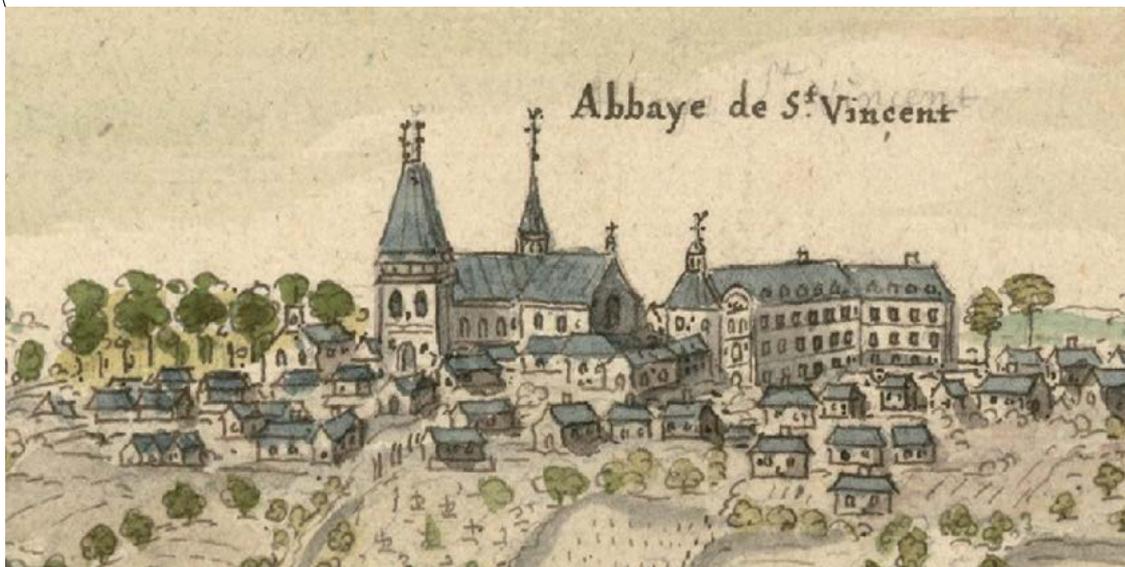
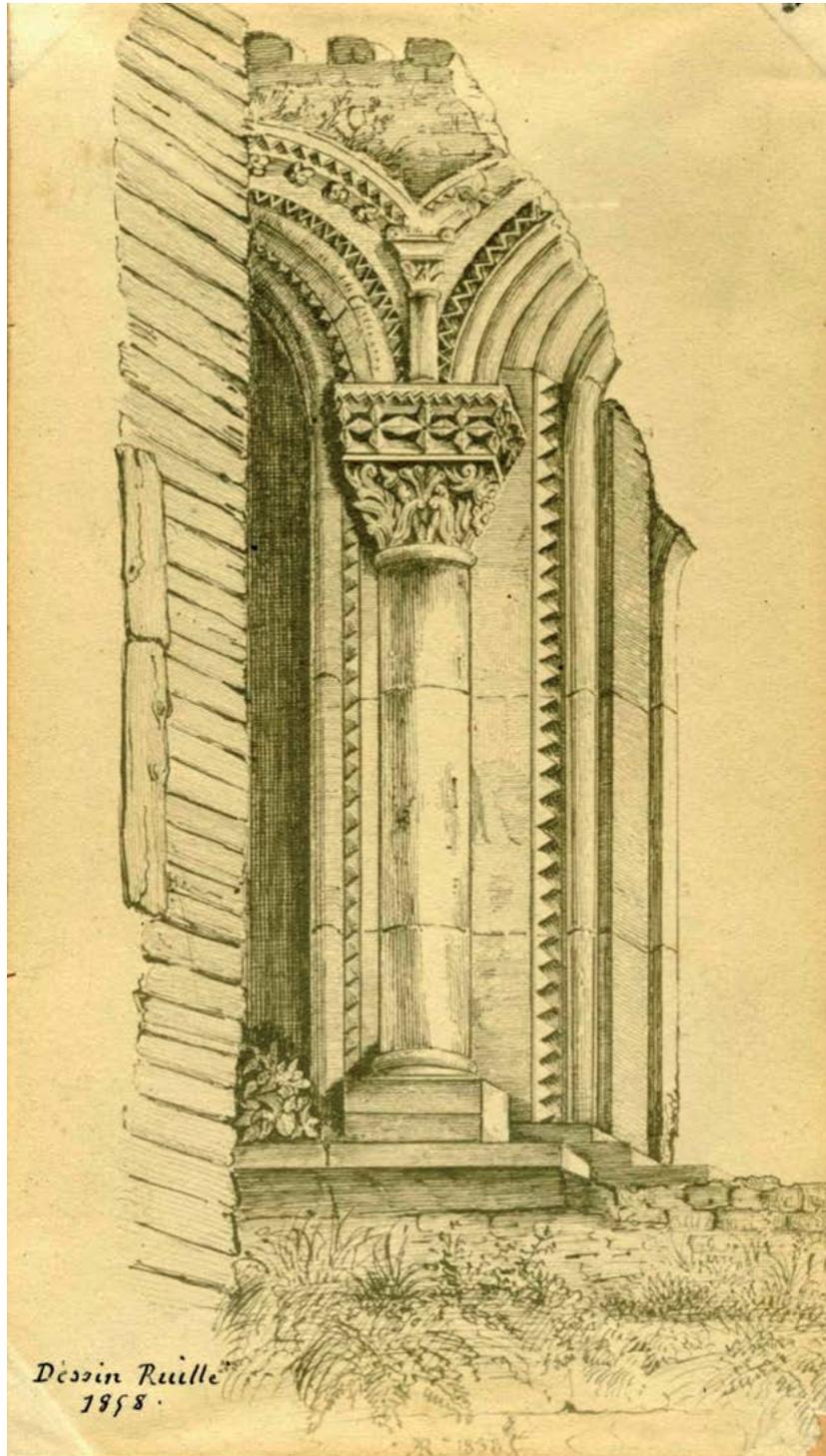
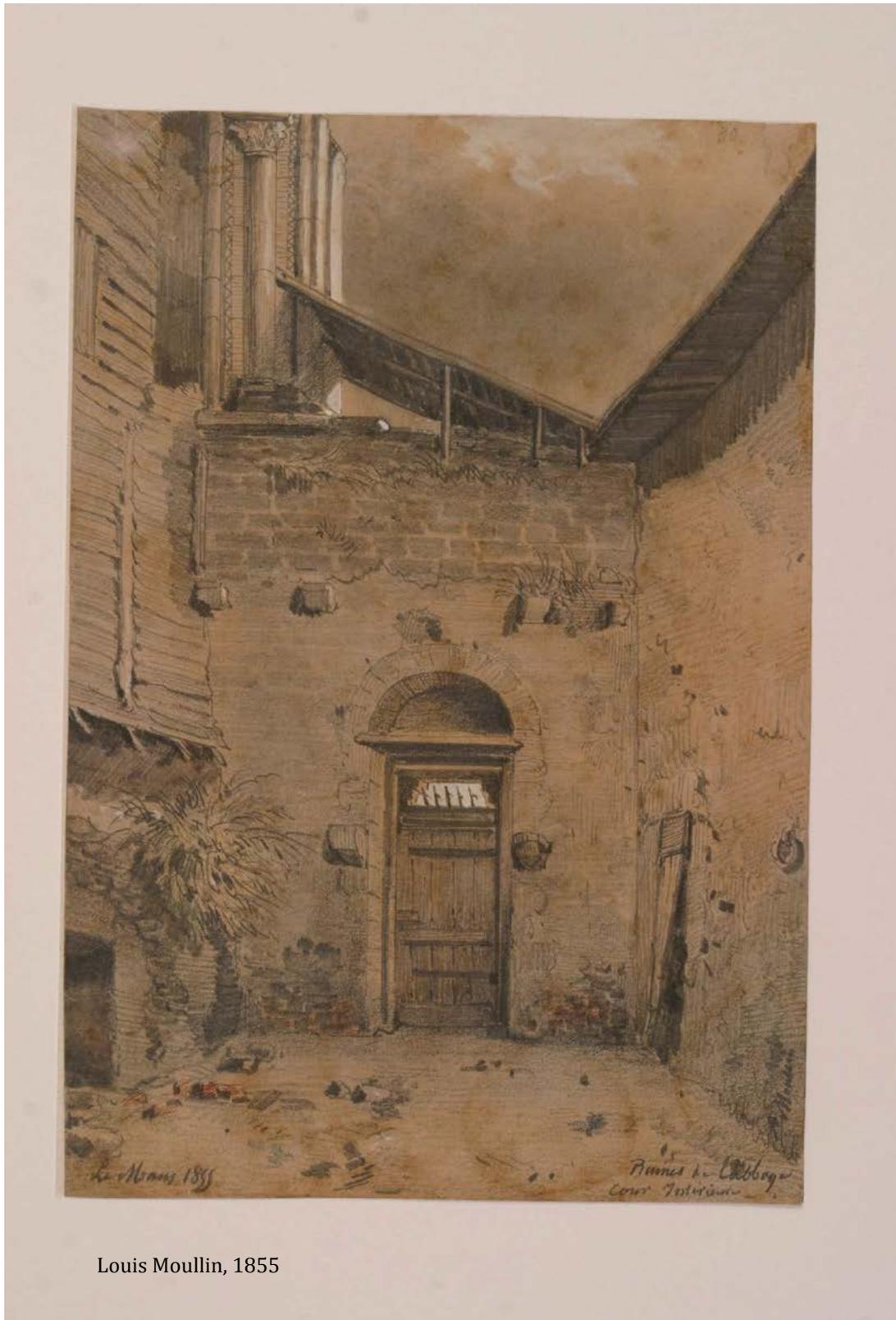


Fig. 20 - « Rue de l'abbaye. Vestiges de fenêtres de style roman »



Almire Ruillé - 1858

Fig. 21 - « Ruines de l'abbaye, cour intérieure »



Louis Moullin, 1855

Fig. 22 - Topographie et hydrographie ancienne

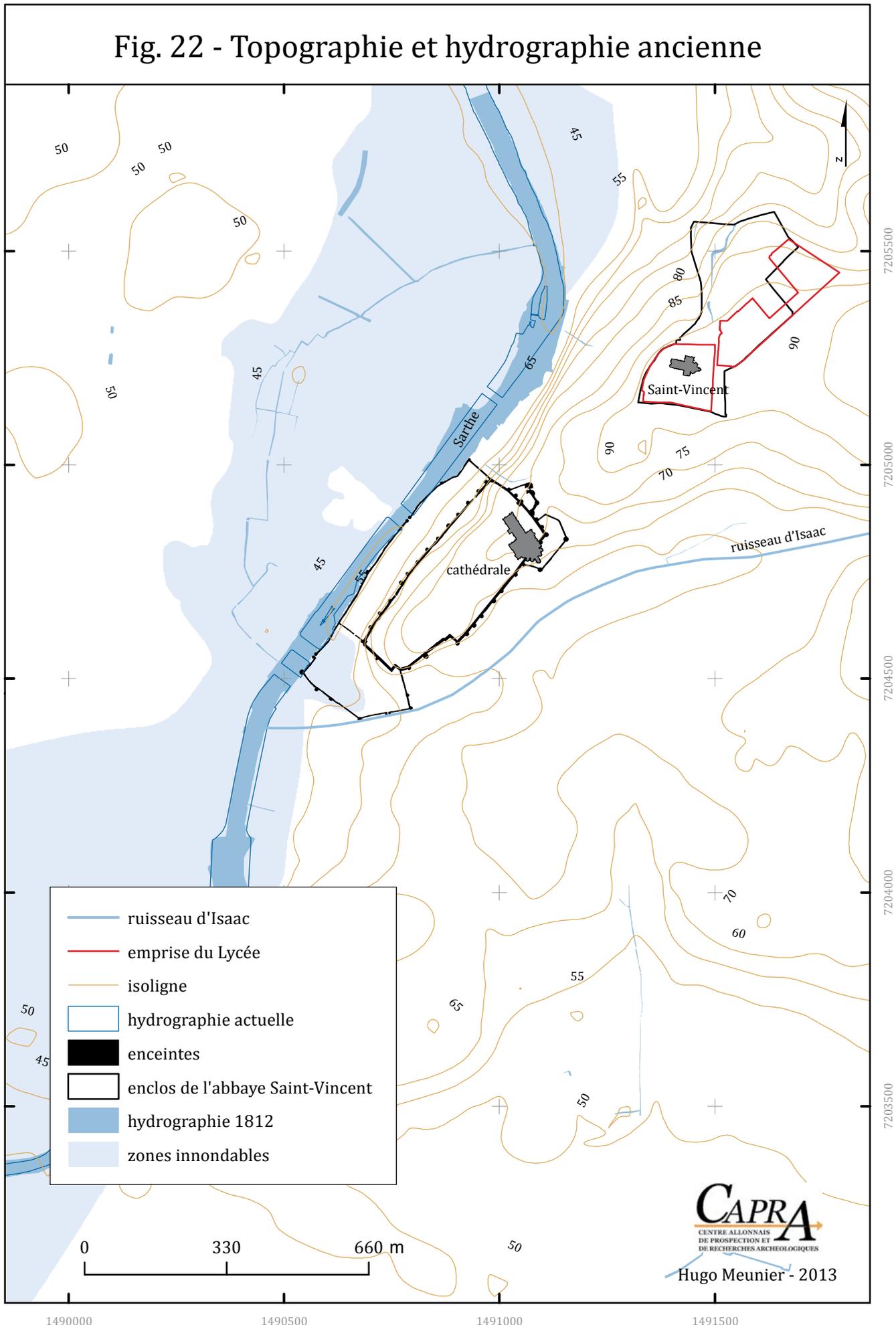


Fig. 23 - Emprise et datation des bâtiments spatialisés

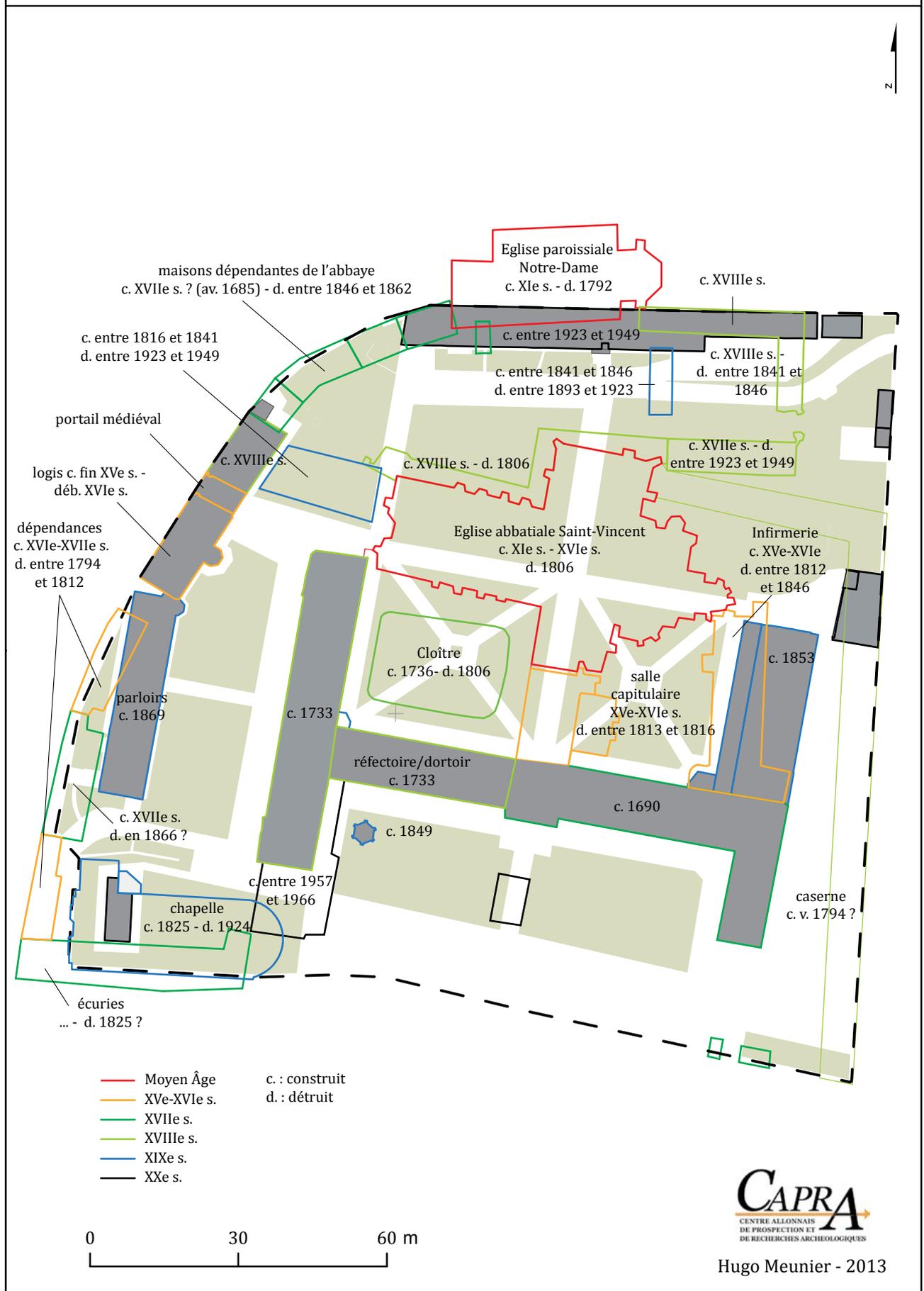


Fig. 24 - Sondages géotechniques

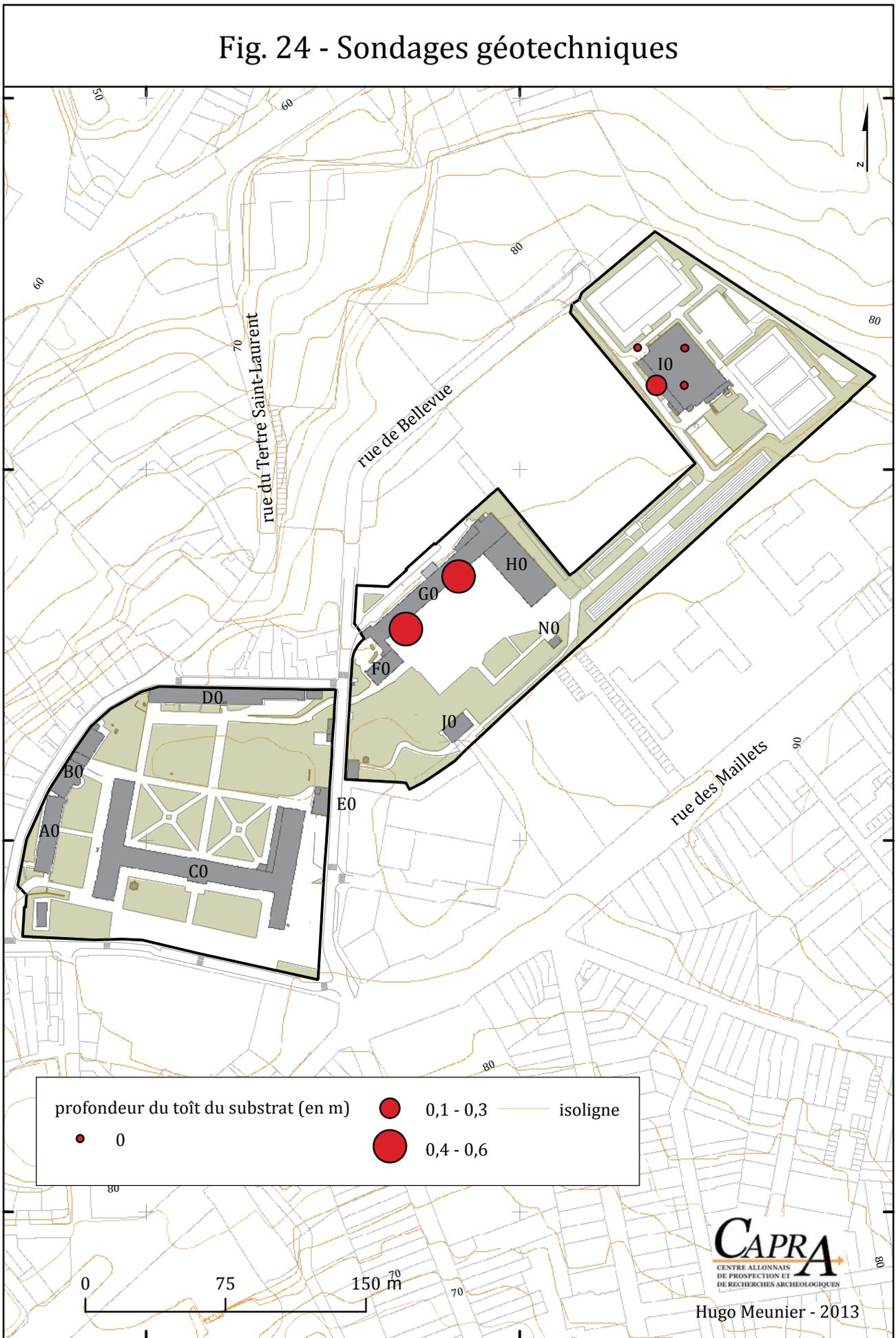
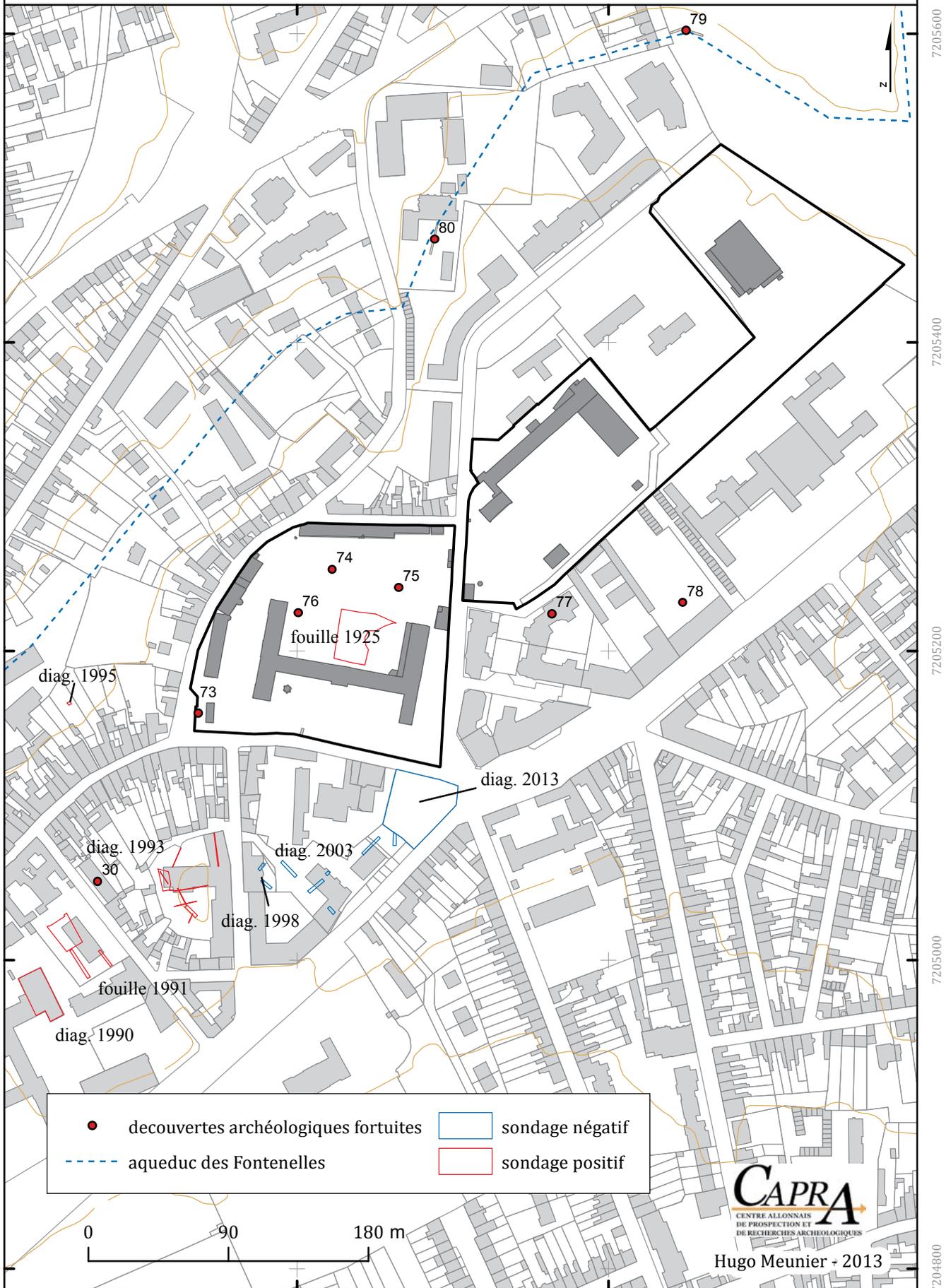


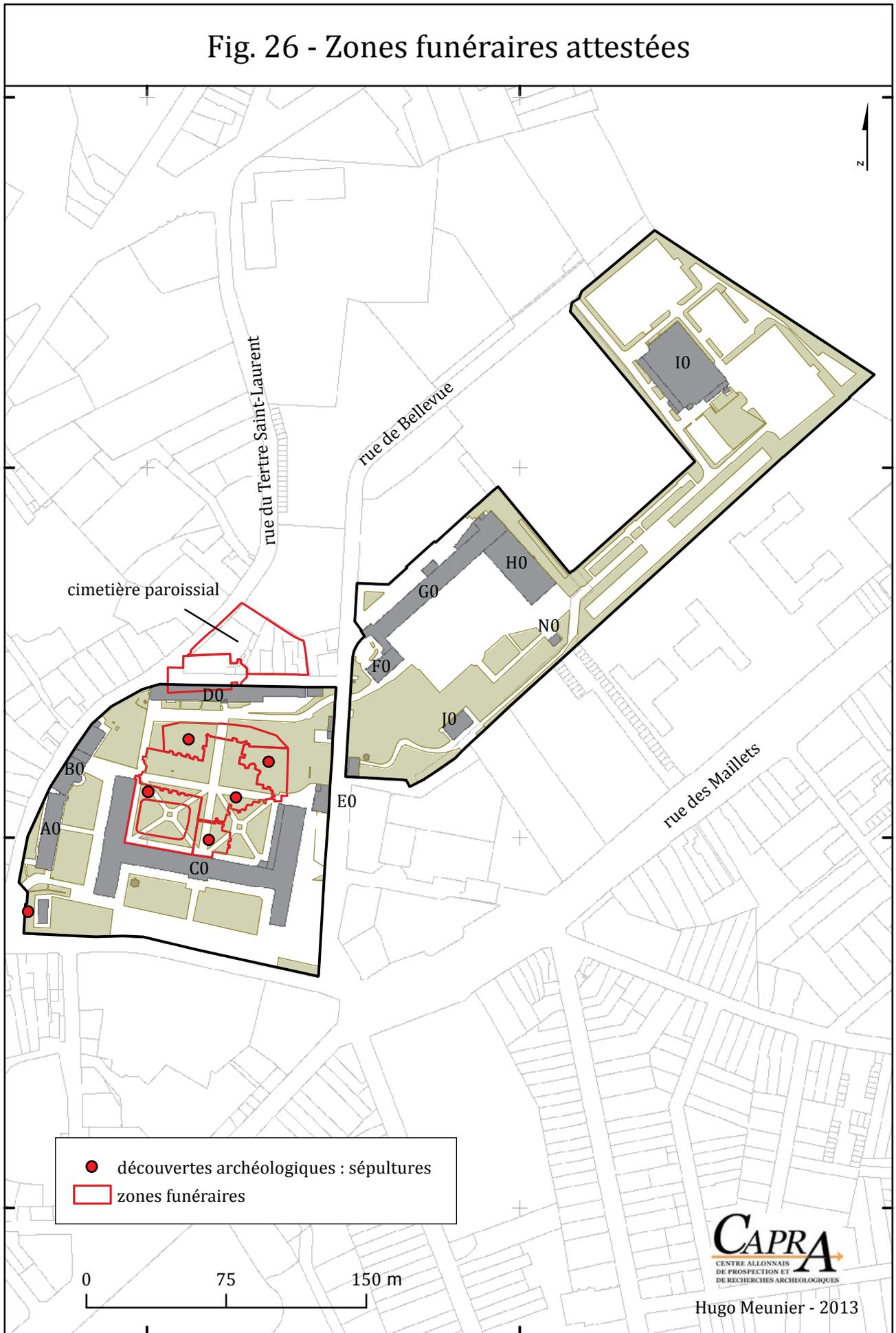
Fig. 25 - Données archéologiques



Découvertes archéologiques fortuites

ID	Type	Periode	Source	Contexte de la découverte	Date
30	habitat	Gallo-romaine	CAG 164	construction immeuble	1960
73	sépultures	Médiévale	Carte archéologique Verdier	destruction de la chapelle	1924
74	sépultures	Médiévale	Carte archéologique Verdier	inconnu - aménagements liés à l'Asile	1924
75	sépultures	Médiévale	Carte archéologique Verdier	inconnu - aménagements liés à l'Asile	1924
76	sépultures	Médiévale	Source orale	fouille clandestine, réseaux	1995
77		Gallo-romaine	Patriarche, 72 181 0034	construction immeuble	
78	structures fossoyées	Gallo-romaine	Patriarche, 72 181 0029	tranchées réseaux	1985
79	aqueduc	Gallo-romaine	Guilleux 1976		1976
80	aqueduc	Gallo-romaine	Guilleux 1977	travaux école Psalette	1977

Fig. 26 - Zones funéraires attestées



1491400

1491600

7205600

7205400

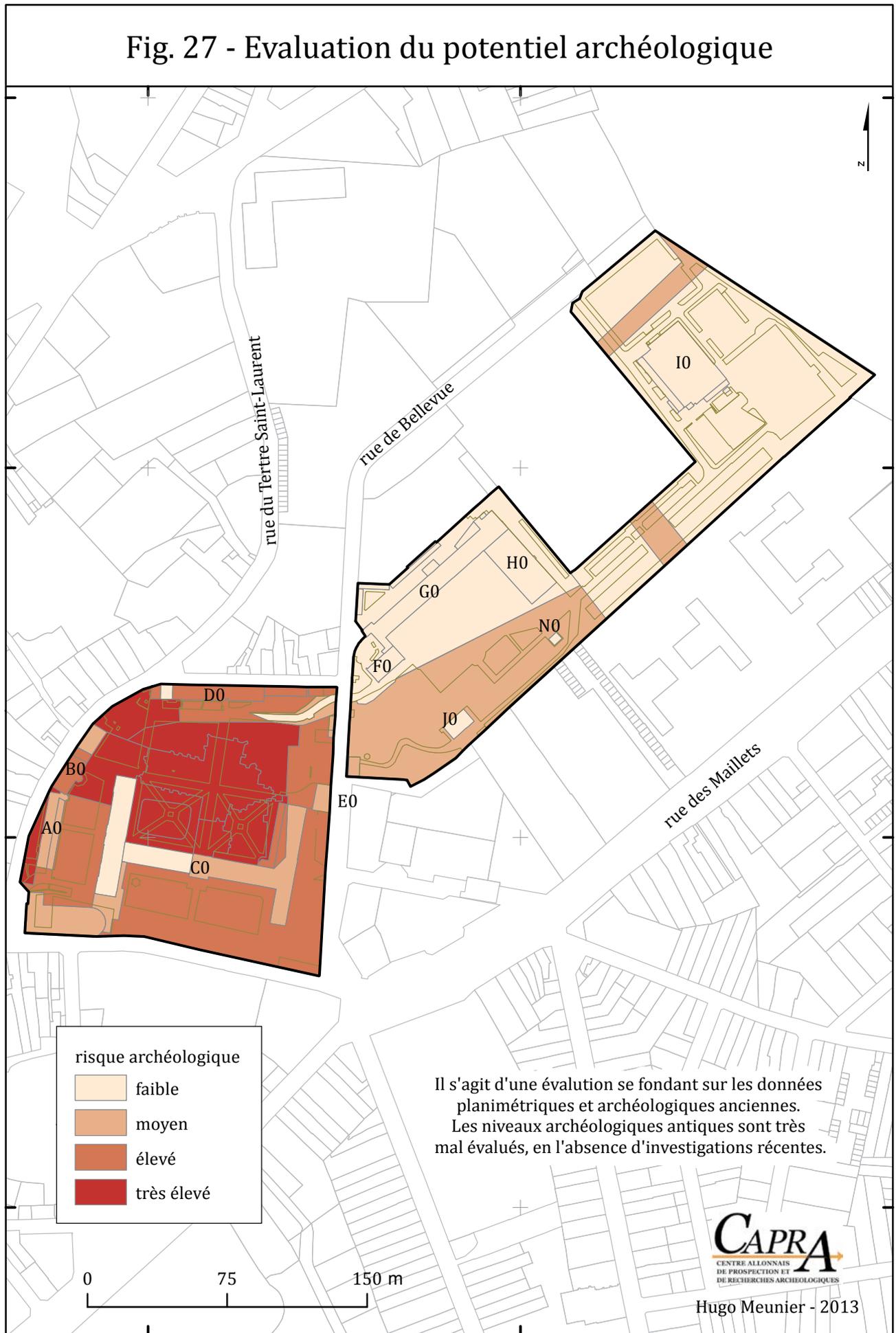
7205200

7205000

CAPRA
CENTRE ALLONNAIS
DE PROSPECTION ET
DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

Hugo Meunier - 2013

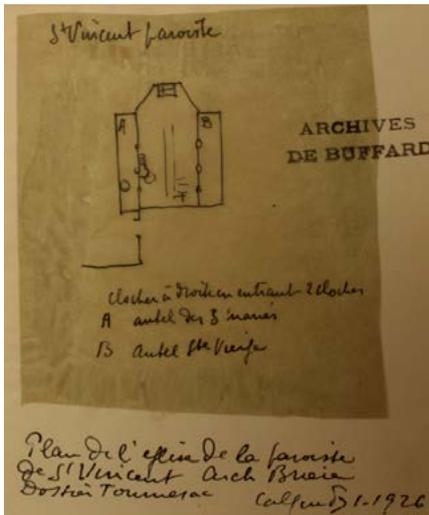
Fig. 27 - Evaluation du potentiel archéologique



7205600
7205400
7205200
7205000

1491400 1491600

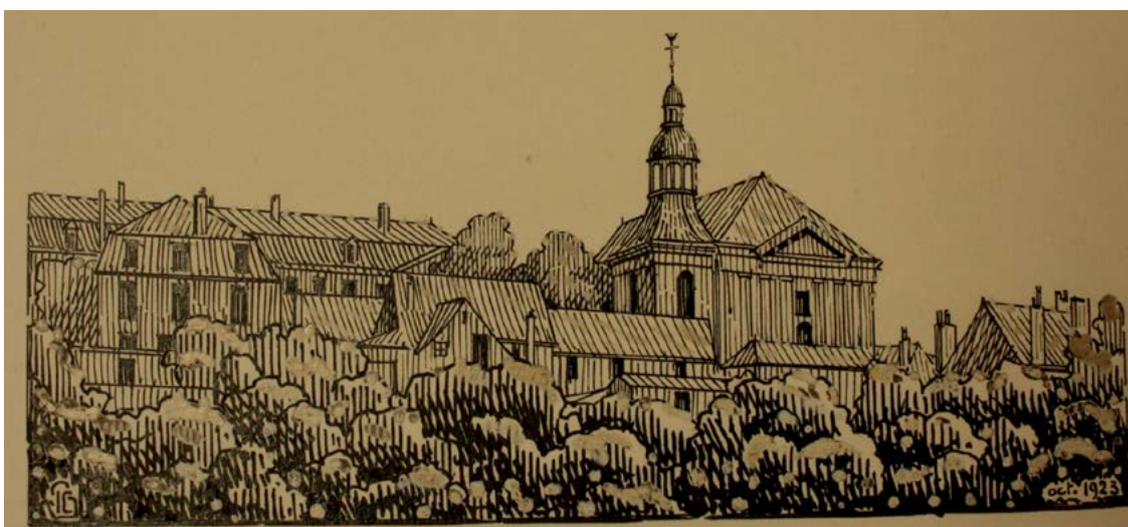
Fig. 28 - Plans et photographies de Paul Cordonnier



Plan schématique de l'église paroissiale Saint-Vincent



Procession des Rameaux à droite chapelle du séminaire



Le séminaire et sa chapelle en 1923

Fig. 29 - Plan schématique de l'abbatiale par l'abbé Tournesac ?

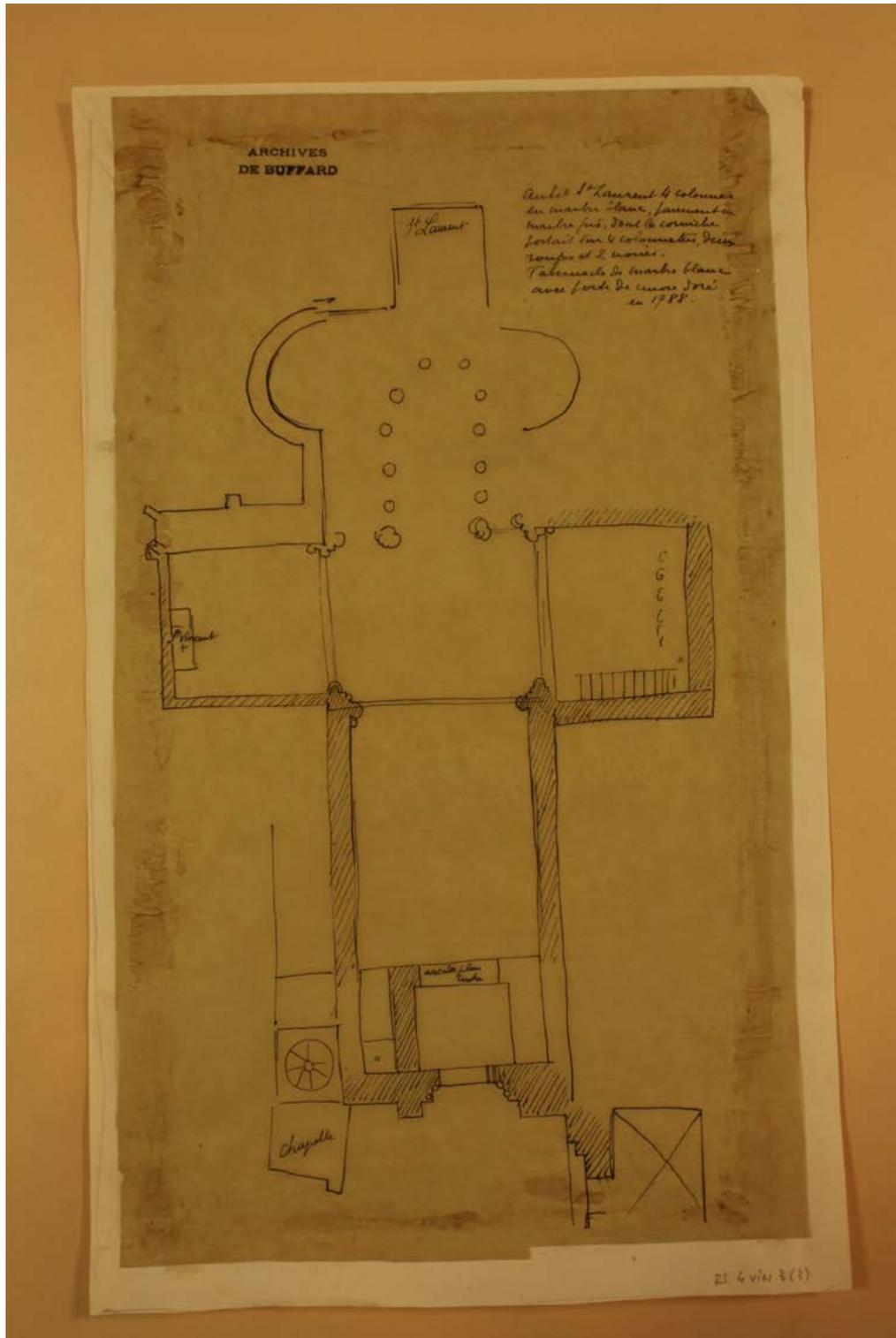


Fig. 30 - Photographies



Bâtiment B0 (logis fin XVe-déb. XVIe s.)



Avant-corps de la façade sud du bâtiment C (XVIIe s.)



Façade ouest du bâtiment C (XVIIIe s.)



Cave dans la partie ouest du bâtiment C (XVIIIe s.)



Dates inscrites sur l'enduit de la cave, montrant l'avancée des travaux (aile ouest du bâtiment C)



Externat - Bâtiment G0 et H0



Cour de l'externat, vue vers l'est. Au fond mur d'enclos (XVIe s.)

V. Sondages géotechniques

0358 3 X 0010 / S1 / RC

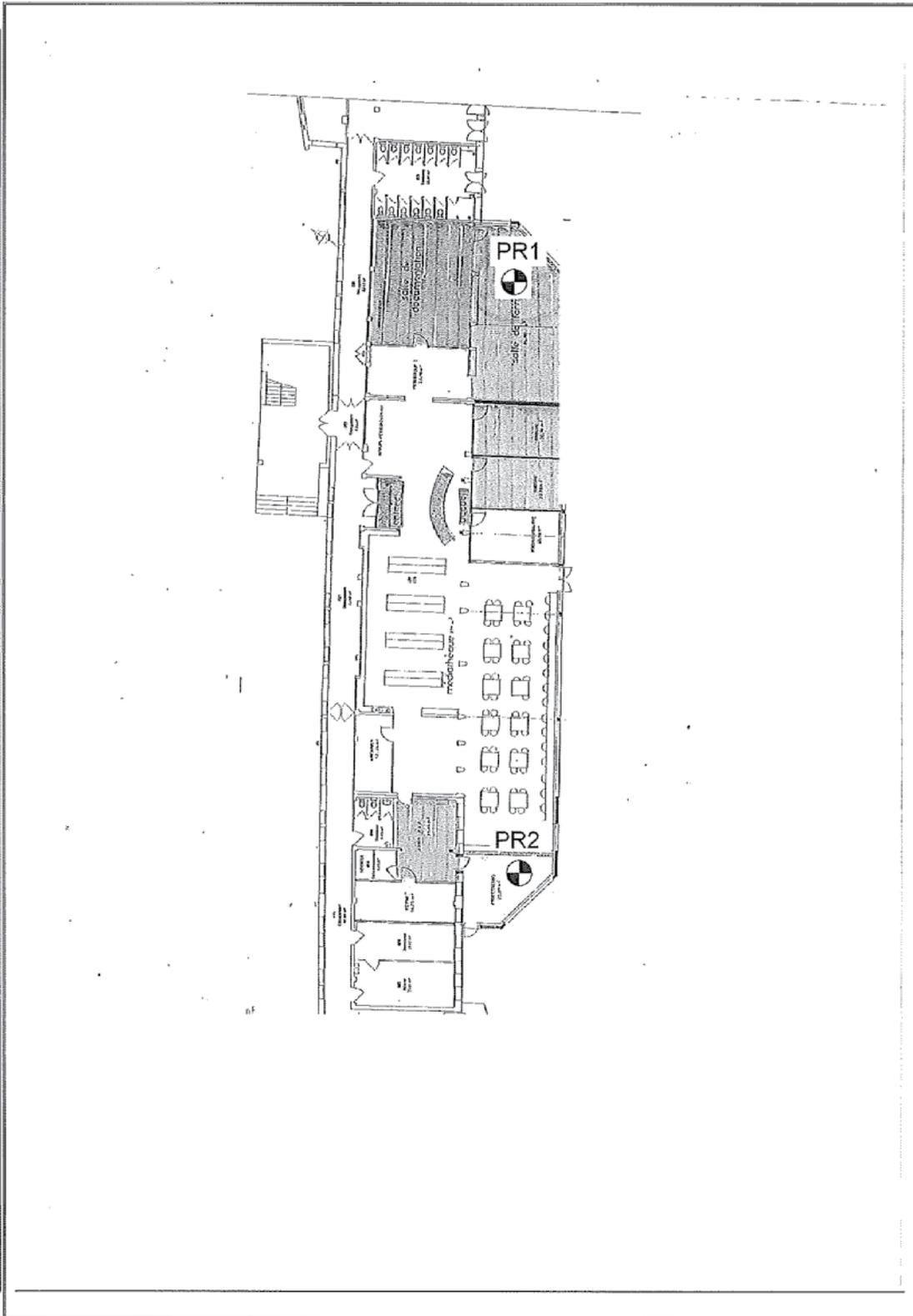
(Terrière) - *Cenomanien*

N° B. R. G. M. d'enregistrement : 1963/I360

DÉPARTEMENT : SARTHE

COMMUNE : LE MANS	CARTE GÉOL. AU 1:50 000												
DÉSIGNATION : Piscine du Lycée de Jeunes Filles, rue Bellevue	N° Feuille 93 Le Mans NW												
OBJET : Reconnaissance													
Date d'exécution : Octobre 1963	ATLAS AU 1:50.000												
Profondeur finale : 10 à 15 m	Feuille : Le Mans Indice de classement :												
Nature : 4 sondages	N 1:8 N d'entrée aux archives												
Mode de forage : Percussion	358 3 7 10 à 13												
Maître de l'œuvre : Services de la Construction de l'Éducation Nationale	Archivage : D												
Propriétaire en 19 :	Coordonnées Lambert : X = 441,125 358-3-10 (S1) Y = 337,260												
Entrepreneur : Sté Béarnaise	Zone : II Centrale												
Travaux conseillés ou suivis par :	Cote du sol (Z) : S I&3 +83 à l'orifice : S 2&4 +82												
Origine des documents :	Carte détaillée ou croquis coté :												
Hauteur du tubage ou de la margelle dépassant le sol : Ouvrages rebouchés													
Accessibilité :													
Mode d'équipement :													
Observations :	<table border="1"> <tr> <td></td> <td>358-3-11 (S2)</td> <td>358-3-12 (S3)</td> <td>358-3-13 (S4)</td> </tr> <tr> <td>x</td> <td>441,125</td> <td>441,110</td> <td>441,100</td> </tr> <tr> <td>y</td> <td>337,260</td> <td>337,240</td> <td>337,280</td> </tr> </table>		358-3-11 (S2)	358-3-12 (S3)	358-3-13 (S4)	x	441,125	441,110	441,100	y	337,260	337,240	337,280
	358-3-11 (S2)	358-3-12 (S3)	358-3-13 (S4)										
x	441,125	441,110	441,100										
y	337,260	337,240	337,280										
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIE :													
Quatre coupes jointes													
358-3-12 Pour F. Henillet Tout : Cenomanien													
Échantillons : /													

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

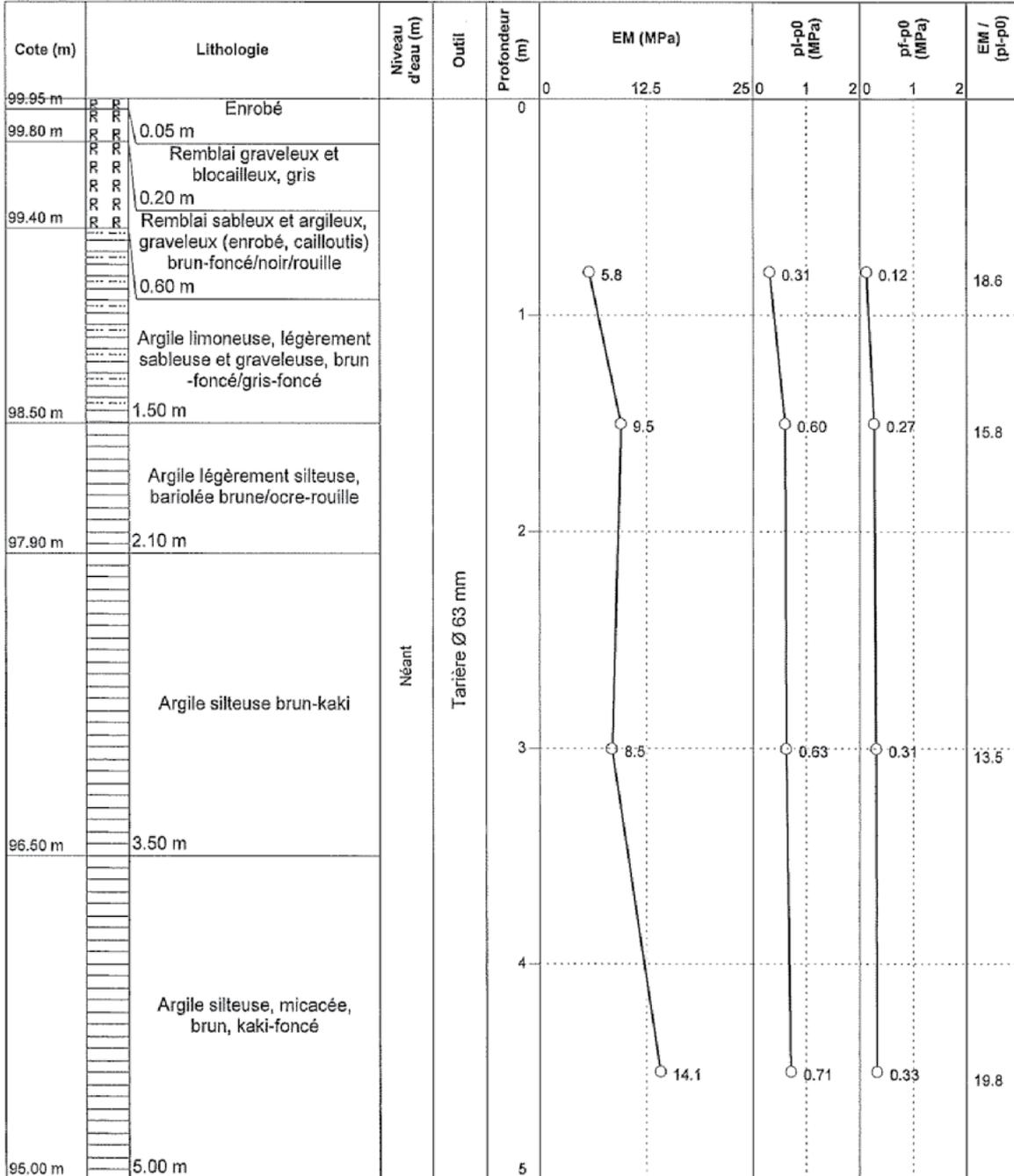


	Affaire AMA08104		
	LE MANS - Extension du CDI lycée Bellevue		
Date du sondage : 26/08/2008	Machine : SOCO35.1	Profondeur : 0 - 5 m	

1/25

Sondage : PR1

EXGTE 2.11.2/GTE



	Affaire AMA08104		
	LE MANS - Extension du CDI lycée Bellevue		
Date du sondage : 26/08/2008		Machine : SOCO35.1	Profondeur : 0 - 5 m

1/25

Sondage : PR2

EXGTE 2.11.2/GTE

